

L A C L E F  
D U C A B I N E T  
D E S P R I N C E S  
D E L' E U R O P E ,

Ou, Recueil Historique & Politique sur  
les Matieres du tems; contenant aussi  
quelques nouvelles de Litterature.

NOVEMBRE 1739.



A L U X E M B O U R G ,  
C H E Z A N D R E ' C H E V A L I E R , I m p r i m e u r  
d e S a M a j e s t é I m p e r i a l e & C a t h o l i -  
q u e , & M a r c h a n d L i b r a i r e .

---

M. D C C. XXXIX.

*Avec Privilege de Sa Sacrée Majesté Imperiale  
& Catholique, & Approbation du  
Commissaire Examineur.*

## AVIS AU PUBLIC.

**O**N a grand soin de faire paroître ce Journal régulièrement au commencement de chaque mois, & on ne neglige rien pour le rendre le plus curieux & le plus interessant qu'il est possible: Pour cela on continue d'inviter les Sçavans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. On les prie aussi d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, qui en a seul le fond depuis son origine, & qui le vend complet & par mois separés, à un prix raisonnable.

On trouve aussi chez ledit Chevalier, outre ses impressions, un fort grand & fort bel assortiment de Livres de tous Pais. Le même debite plusieurs Journaux Historiques, Politiques, & Litteraires; entr'autres, Memoires des Arts & des Sciences de Tre-voux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, par le Pere Niceron, Barnabite, à present 40. vol.: Journal litteraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24. volumes en 42. parties, & continué; Bibliotheque Italique, ou Histoire Litteraire de l'Italie, 18. vol. & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Sçavans, 8. Tomes, en 15. vol. sans compter deux Supplémens. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ledit Chevalier les vend par corps complets & par volumes separés. Il en paroît, aussi bien que de la Bibliotheque Italique & des Memoires du P. Niceron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliotheque raisonnée, qui contient à present 22. Tomes en 2. parties chacun; & la Bibliotheque Germanique à present 45. vol.

317

# LA CLEF DU CABINET

## DES PRINCES DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique  
sur les Matieres du tems.

Novembre 1739.

### ARTICLE I.

*Contenant quelques nouvelles de Littérature  
& autres remarques curieuses.*

**L**Es fréquentes Lettres que Mr. Juliard écrit à l'Academie des Sciences, pour engager ces Messieurs à examiner son système, auroient, ce semble, dû les toucher, & les porter à lui donner, sans retard, la satisfaction qu'un homme de Lettres, & surtout un Auteur de Système, avoit lieu d'en attendre. Le cruel silence de ces Messieurs, afflige, sans doute, & avec justice Mr. Juliard : Mais comme les Dieux veulent être importunés, il y a apparence qu'enfin il viendra à bout d'en tirer quelque oracle.

Mr. Juliard ne peut ignorer que la plupart de ces Messieurs sont ennemis déclarés de tous Systèmes, qu'ils les regardent comme des productions puement Romanesques, & les fruits d'une imagination transportée dans des Pays enchantés, où l'on se permet tout. Pour faire un progrès solide dans la Physique, on doit, disent ces Messieurs, s'attacher à faire des observations, & à ne marcher que l'expérience à la main, surtout il faut s'éloigner

*Réflexions  
sur la réponse de Mr.  
Juliard aux  
difficultés  
proposées  
contre son  
Système du  
Soleil.*

avec grand soin de tout esprit de Système. Voilà, disent-ils, le défaut de la plus grande partie de ceux qui ont philosophé avant nous. La démangeaison de faire des Systèmes qui se sont successivement détruits, a fait illusion aux plus célèbres, à Descartes même, dont le Système n'est au fond qu'un beau Roman, démenti par mille & mille expériences. Faisons donc, ajoutent-ils, force d'expériences, & tenons nous-en-là. Mr. Juliard n'a qu'à jeter les yeux sur la Préface que Mr. le Clerc de Buffon, a mis à la tête du Traité de la Statique des végétaux, de Mr. Hales, de la Société Royale de Londres, & qu'il a traduit en notre Langue, il verra quels sont sur cela ses sentimens. Est-ce déraison à ces Messieurs de parler de la sorte ? C'est une affaire à décider entr'eux & Mr. Juliard ; il ne me convient pas d'aller plus loin. Je sçai parfaitement que Mr. l'Abbé de Mollières n'est point en cela de même sentiment que Messieurs les Confreres, & que sur ce point il ne sera pas défavorable à Mr. Juliard. Il est presque le seul qui ait pris en main la cause des faiseurs de Systèmes ; ce que dit cet Academicien dans sa VIII. Leçon Physique ne déplaira pas à Mr. Juliard. „ Ne nous éloignons ja-  
 „ mais de cet esprit de Système que Descartes a  
 „ répandu dans tout l'Univers, & qui a porté tou-  
 „ tes les Sciences au point de perfection où elles  
 „ sont déjà parvenues. Il est même inutile que je  
 „ m'arrête plus longtems à recommander cet esprit  
 „ de Système ; on l'a trop bien saisi dans tous les  
 „ genres d'étude, pour craindre que de vaines dé-  
 „ clamations puissent jamais porter le gente humain  
 „ à l'abandonner, malgré les petits inconvéniens  
 „ auxquels il peut être sujet. „ Voilà donc déjà une  
 voix que Mr. Juliard peut compter pour lui : Je  
 souhaite qu'elle lui soit également favorable pour

le fond de son Systême, & qu'il ne soit tombé que dans de *petits inconvéniens*.

Au reste si je lui ai proposé quelques difficultés, je ne l'ai fait qu'après y avoir été engagé par une personne de distinction, dont Mr. Juliard a aussi l'honneur d'être connu, & à laquelle il avoit remis une copie de l'exposition de son Systême. Sans de pareils ordres, je me serois bien donné garde d'entrer en lice avec lui, ni d'intervenir dans une cause qu'il a liée au tribunal souverain des Sçavans. Mr. Juliard a dû même avoir reçu des mains de cette personne, mon écrit plus correct & plus étendu, qu'il ne l'a vû dans le Journal de Luxembourg. Lorsque je fus informé qu'on l'imprimoit dans ce Pays, sur une mauvaise copie, j'y envoyai aussi tôt la mienne, mais il n'étoit plus tems, les feuilles étoient tirées. Quoiqu'il en soit, je souscris volontiers à ce qu'on en a vû dans ce Journal; & ce qui me console, c'est qu'il paroît qu'il y en avoit assez pour engager Mr. Juliard à s'expliquer, & à ranger un peu mieux son Systême, qu'il ne l'avoit fait d'abord.

On n'y voit plus nôtre Soleil, semblable à un beau & brillant cristall placé au centre de la lumière, recevoir d'elle cet éclat resplendissant qui le rend si lumineux & si brillant à nos yeux; maintenant c'est lui-même qui dégrasse la lumière, & qui se charge de toutes les impuretés. Cette lumière se purifie, il est vrai, mais l'Astre qui lui sert de creuset, en est beaucoup terni, & par cette opération va tous les jours en s'obscurcissant de plus en plus. *Aussi ces accidens donnent lieu de croire très-certainement, dit l'Auteur du Systême, que la lumière & le Soleil étoient plus purs, plus vifs, & plus clairs au commencement de leur union, qu'ils ne le sont présentement; que plus ils dureront, moins ils le seront, &*

*Reponse  
difficulté*

qu'enfin ce flambeau du monde s'use, & finira un jour.

On n'aperçoit plus ce concours & cette réünion des rayons de la lumière au centre du Soleil, se faite de la maniere dont Mr. Juliard l'insinuoit dans l'exposition de son Système. On ne voit plus cette réflexion & retour de la lumière du centre à la circonférence, ou surface de son globe, non plus que la chute & réflexion d'autres rayons de cette même lumière sur sa surface. Mr. Juliard fait prendre une autre route, une autre direction à la lumière, il imagine un autre mécanisme. Le Soleil est maintenant un corps sombre & enfumé, mais toujours un peu transparent; un corps percé de certains pores, trous, ou conduits faits de maniere, que la lumière, selon lui, est chargée de beaucoup d'impuretés, y entre d'un côté, & sort librement d'un autre, sans qu'il soit permis aux crasses d'en faire de même; elles y sont au contraire arrêtées, & y causent un embrasement perpétuel. Enfin plus de réflexions des rayons lumineux, du moins proprement parlant; & l'on nous fait connoître des forces centrifuges, que nous n'y connoissions pas auparavant; en conséquence le Soleil tourne sur son axe, & la lumière a un mouvement circulaire dedans & dehors de l'Astre, mais en approchant plutôt de la ligne spirale.

Exposition  
du Système  
de Mr. Ju-  
liard.

On avoit besoin de tout ce développement, pour bien comprendre la comparaison du cristal exposé à la lumière, qui en augmente l'éclat comme infiniment, par l'union & la réflexion de la lumière en lui, & hors de lui. Et celle des deux petits globes, qui sont nos yeux, lesquels exposés à la lumière deviennent brillans & éclatans comme deux petits Soleils. Si par là on n'entend pas une réflexion proprement dite, j'avoüe que je n'y entends rien; & si par ce cristal, on ne doit entendre qu'un brillant enfumé, j'avoüe

j'avoüe aussi que je n'y suis plus ; & qu'il faut bien rabattre de la haute idée que ces expressions m'avoient fait naître de ces deux petits globes, dont je vois avec peine l'éclat terni par une taye fort obscure, qui nous en cache, & nous en leve toute la beauté.

Mais abandonnons ces réflexions, ces petits globes, & ces cristaux, puisqu'il a plu à Mr. Joliard de les dépouiller de leur plus beau relief; il nous en dédommagera, peut-être, par les pores, les canaux, ou conduits dont il les a percé en faveur de la lumière. Ces pores prouvent, dit-il, leur origine devers ses pôles & pénètrent les uns plus les autres moins dans le corps solaire, jusqu'à de certains points, d'où ils retournent tous à la superficie de part & d'autre de son Equateur. Et de quelle utilité sont ces pores, ces conduits ? Le voici. Ils servent à cribler, pour le dire ainsi, la lumière, afin de la révivifier continuellement, en la décrassant & purifiant des parties d'huile, de soufre, de nitres, & autres hétérogenes répandues dans l'air, ou qui s'élevont de la terre jusqu'à la lumière, avec laquelle elles se mêlent.

Quelqu'un ne manquera pas, sans doute, de faire remarquer à Mr. Joliard, que si la lumière vient sans cesse & successivement, chargée d'une crasse abondante, se présenter aux pôles du Soleil, pour entrer jusques vers son centre, & y être débrouillée, il ne sera pas possible que toute cette crasse puisse entrer avec la lumière, qu'elle sera au contraire obligée de s'amonceler sur cette surface, de manière qu'elle auroit déjà dû enveloper & obscurcir non-seulement le côté des pôles de l'Astre, mais même engloutir tout son disque; ou si elle y entre, sans pouvoir en sortir après, car on ne voit pas ce qu'elle devient, elle se bouchera bientôt à elle-même &

Reponses  
aux diffi-  
cultés.

à la lumière, les entrées & les issues, en causant une infinité d'obstructions inévitables, qui ruineront bientôt totalement, par leur opacité & leur densité, le peu qui reste de transparence, & de compaction dans le corps solaire.

Il est vrai que Mr. Juliard aime mieux, qu'en ce cas, le Soleil s'obscurisse, qu'il se brise, qu'il éclate par morceaux, & qu'il vomisse une infinité d'affreux volcans par autant d'immenses crévasses, que de souffrir ces obstructions, & ces calus; c'est ce qu'il veut que j'apprenne d'un esprit systématique. *Ibidem.* Monsieur le Sçavant apprendra, dit-il, s'il lui plaît, d'un esprit systématique, que les parties hétérogènes qui s'introduisent avec la lumière dans le corps du Soleil, y produisent, par leur embrasement, une espèce de fumée, laquelle mêlée avec la lumière, dans le corps du Soleil, lui donne une certaine densité, ou consistance que la Vûe ne peut pénétrer, pour voir au travers du Soleil. Ainsi adieu la transparence actuelle de cet Astre; c'en est fait, on ne peut plus voir à travers; le voilà enfumé: Mais écoutons toujours Mr. Juliard.

*Ibidem.* Il apprendra encore, s'il lui plaît, dit-il, que la fumée & les cendres de ces parties hétérogènes brûlées ont pu insensiblement s'attacher aux superficies intérieures des pores dans lesquels elles ont coulés, & y former dans la suite des tems une certaine crasse, laquelle quoique très-fine, peut causer dans ces pores une espèce d'opacité, qui empêche la Vûe de les pénétrer. Il ne faut pas être surpris si Mr. Juliard nous renvoie à l'esprit systématique, puisque ce n'est qu'à ces esprits seuls qu'il est réservé de bien allier les idées de fine crasse qui empêche la transparence sans pourtant que le corps cesse d'être transparent. Il venoit de dire que comme la lumière est par le *Ibidem.* Soleil & dans le Soleil claire & transparente; de même

même le corps du Soleil dans la lumière & par la lumière, doit être naturellement clair & transparent. Maintenant il dit, que la vûe ne peut pénétrer à travers; que les fumées, les cendres & la fine crasse y causent une espede d'opacité qui empêche cet effet. C'est, peut-être, la même chose. Mais il ne faut pas que cela nous arrête.

Il sçaura aussi, continuë-t-il, que ces mêmes cendres ou fumées ont pu s'assembler en quelques uns de ces pores, en telle quantité qu'elles les ont barchés ou bouchés tout à fait ( ce qui doit arriver fort souvent ) tellement que d'autres parties hétérogenes qui ont succédé à ces premiers, étant arrêtés dans leur cours, & ne pouvant retrograder, ont pu faire éclater le corps du Soleil en quelques-unes de ces parties pour y faire un effort.

*Ibidem*

On peut donc maintenant définir le Soleil, d'après Mr. Juliard, " un corps dur & solide, vomissant la lumière purifiée par son équateur, après l'avoir reçu impure par ces pôles, un corps radicalement transparent, mais actuellement terni & enfumé, se noircissant tous les jours de plus en plus par les particules adustes & fuligineuses, & par les sédimens des nitres, des souffres, des huiles, & des autres corpuscules hétérogenes, dont la lumière étoit mêlée, & qui s'y étant embralées remplissent les pores, y causent des obstructions par la crasse qu'elles y laissent, font éclater le corps de l'astre en plusieurs endroits, forment des ouvertures, des crevales, d'où partent des torrens de feu, des volcans; accidens qui causent un déperissement sensible & notable à l'astre & à la lumière même, & qui conduisent petit à petit l'un & l'autre à leur destruction.

Nous voici déjà bien près du sentiment du P. Kirker, & j'aprehende fort qu'à force de tourner,

nous

nous ne tombions tout-à-fait dans le système de ce Sçavant Jesuite, & que le nôtre ne perde un peu du mérite de la nouveauté. Au reste, je suis persuadé que Mr. Juliard ne seroit nullement fâché de s'être rencontré avec un aussi-habile homme; c'est un avantage dont plus d'un bel esprit ne rougiroit pas. Quoiqu'il en soit, voici des nittes, des souffles, des huiles, voici des embrasemens, des volcans, des fumées, des cendres, voici des éclars de Soleil qui formeront, sans doute, ces croutes fuygineuses & opaques, que l'on voit de tems à autre circuler sur la surface du disque du Soleil, où elles paroissent coïées, puisqu'elles n'ont point de paralaxe; Mr. Juliard n'assignant point d'autres causes à ces croutes, il est permis de les déduire de ses principes.

Mais laissons Mr. Juliard jouir paisiblement du juste & innocent plaisir que donne la gloire d'être homme à système, accordons-lui que le sien est tout neuf, & qu'il est effectivement bien différent de celui du célèbre Kirker, auquel il a pourtant quelque obligation. C'est la moindre récompense qui soit dûe à son travail, & qu'on ne peut lui enlever sans quelque injustice. Dans ce cas, nous sommes encore plus autorisés à en examiner toutes les faces, & à le prier de nous donner de nouveau quelques petites explications, si sa santé le lui permet.

Premièrement est-il bien sûr que la lumière qui est répandue depuis l'astre solaire jusqu'à nous, soit mêlée de parties crasseuses, au point de l'obscurcir & de ramener les tenebres, si elle n'étoit sans cesse revivifiée, criblée & passée au creuset du Soleil? Quelle preuve, quelle expérience en peut avoir Mr. Juliard? Il le dit, il l'assure: en est-ce assez? mais ce qu'on aura peine à lui passer, c'est qu'il fait naître de la terre, & sortit de notre tour-

billon terrestre, ces crasses, c'est à-dire, ces huiles, ces souffres, ces nitres, & toutes les parties hétérogènes dont il imprègne la lumière.

Ces crasses sont donc des parties terrestres semblables à nos vapeurs & à nos exhalaisons, ou pour mieux dire, ce sont les exhalaisons terrestres mêmes, qui s'étant élevées, répandues & mêlées avec l'éther, sont portées au creuset universel qui est le Soleil. C'est là qu'elles sont embrasées, & enflammées d'elles-mêmes, sans doute, car le Soleil n'est nullement actif à leur égard; c'est là qu'elles forment ces vapeurs fuligineuses, ces cendres, ces sédiments impurs. Mais si la lumière par son mouvement *spirocirculaire* les porte dans le sein même du Soleil, si cette lumière en sort après entièrement dégagée & totalement purifiée, que deviendront-elles ensuite? elles ne sortiront point par l'équateur de l'astre avec la lumière. Autrement on ne pourroit dire qu'elle en seroit totalement purgée, & ce seroit remettre cette lumière dans l'état où elle étoit, lorsqu'elle est entrée dans le Soleil par ses pôles. Elles ne rebrousseront pas chemin non plus, Mr. Juliard en convient. Si elles forment des volcans après avoir brisé les cellules poreuses, qui les tenoient engagées, les voilà remêlées avec la lumière, & c'est ce qu'il faut sur tout éviter; elles formeront donc des croûtes opaques: mais ces croûtes ne peuvent subsister long-tems, sans venir enfin à bout d'obscurcir l'astre entier. Elles se dissipent donc; mais comment? seront-elles totalement absorbées, & anéanties? On ne peut le penser en bon Philosophe, quelque fort que l'on soit en esprit de système. Seront-elles donc converties en la substance du corps solaire? Mr. Juliard ne le veut pas, & son Soleil ne seroit plus formé de la lumière elle-même, ou d'une substance qui lui est homogène. Mais pen-

dant

dant le tems que nous écrivons, & que nous disputons, une infinité d'autres parties de nitre, de soufre & d'huile surviennent de la terre & d'ailleurs, & forment de nouvelles saletés; que faire de tout cela, sinon une croute prodigieuse qui devoit avoir déjà entierement obscurci & éteint le Soleil? Descartes n'avoit pas tout le tort de dire que nôtre terre, & que toutes les planettes avoient été autrefois des Soleils, que des croutes semblables avoient engloutis & éteints. Si ce n'est pas là l'endroit le plus brillant de son système, ce ne sera point par là non plus que celui de Mr. Juliard fera fortune.

Au reste, comment peut-on penser que la terre puisse fournir *des huiles, des souffres, des nitres, & des parties hétérogenes* capables d'alterer, ou de graisser la lumière, & de causer des embarras jusques dans les viscères du Soleil? Un Globe que nos yeux ne pourroient apercevoir sans le secours des telescopes, d'une planette telle que Jupiter, qui comme lui circule au tour du même astre, peut-il fournir des exhalaisons capables d'aller former dans le Soleil des fumées qui le ternissent, des cendres, des sédimens qui y engendrent des obstructions, & tous les effets sensibles dont on vient de parler, jusqu'à des masses, des croutes mille fois plus grandes que n'est tout le Globe de la terre, elle qui toute entiere ne seroit qu'un point dans le Soleil? Le diametre de cet astre, selon nos meilleures observations, surpassant celui de la terre de 283592. lieues communes. Que l'on juge après cela quelle tache seroit cette terre dans le Soleil, & s'il est possible de croire qu'elle puisse, sans s'épuiser, se défaire d'une quantité assez considerable d'exhalaisons, pour alterer un astre d'une grosseur aussi prodigieuse, qu'est celui qui lui donne le jour, & pour y causer des phenomenes aussi étonnans;

nans, que le font ceux que l'on vient de décrire.

Il faut donc absolument renoncer à cette idée qui puise de nôtre terre, j'ajoute même de toutes les planettes ensemble, la matiere des crasses solaires, & il faut en faveur du système nouveau en chercher la source dans tout l'espace qu'occupe la lumiere; ou bien il faut la supposer, dès son origine, mêlée de beaucoup d'alliage, qui sera le nitre, le soufre, l'huile & les autres parties hétérogènes, avec lesquelles elle sera, pour ainsi dire, amalgamée dès le moment de la création. Dans cette hypothèse on gênera un peu le sens de ces paroles du texte sacré: *Dimisit lumen à tenebris*, & cela déplaira, sans doute, à Mr. Juliard. Aussi ne croyons-nous pas que la lumiere depuis qu'elle a été dé mêlée des ténèbres, ait jamais été impure, ni qu'elle ait jamais eu besoin d'être décrassée: & nous concevons fort bien, que les corps étrangers qui pourroient y flotter, ne la ternissent, & ne la crassent en aucune sorte. Si Dieu en la séparant des ténèbres, l'a décrassée, à quoi bon donner aujourd'hui ce soin au Soleil?

Au reste il seroit bon de sçavoir sous quelle idée Mr. Juliard veut que nous nous representations la lumiere, & quelle figure il veut que nous donnions aux parties primitives qui la composent; on verroit alors si véritablement elle peut se graisser & s'alterer. Jusqu'ici on l'a considéré comme le corps le plus pur & le moins alterable des élémens; & mille expériences nous ont appris d'ailleurs que les exhalaisons terrestres, telles que sont les souffres, les nitres &c. peuvent à peine s'élever à quelques lieues au-dessus de nos têtes, bien loin qu'elles puissent être transportées jusqu'à trente-trois millions de lieues, pour se rendre avec la lumiere dans le creuset universel de Mr. Juliard.

Finissons

Finissons ces réflexions par le déperissement insensible & continuel de la Lumière & du Soleil : déperissement qui est une suite du nouveau système. Il n'est pas possible que l'on ne soit un peu surpris, après les idées magnifiques que Mr. Juliard nous donne de cet astre le plus beau & le plus éclatant que le Tout Puissant ait créé, de ce chef-d'œuvre le plus admirable entre tous ceux qui sont inanimés... par lequel le monde est éclairé... qu'il est échauffé... que toutes les créatures élémentaires vivent & végètent, & enfin, par lequel le monde subsiste, Il n'est pas, dis-je, possible que l'on ne soit surpris de lui entendre dire ensuite, que ce bel astre & la lumière qu'il régénère, vont tous les jours en déperissant, que l'un & l'autre étoient plus purs, plus vifs, & plus clairs autrefois qu'ils ne le sont présentement, que plus ils dureront moins ils le seront, & qu'enfin ce flambeau du monde, s'use, & qu'à force de s'user, il finira un jour. Ceux qui ne sont point bien au fait du fin des systèmes, & qui sont scrupuleusement attachés à de certaines croyances traditionnelles, ne manqueront pas de se récrier, que c'est là établir la destruction de l'Univers, & le retour du chaos, d'une manière un peu trop naturelle & un peu trop simple, c'est, diront-ils même, étendre un peu trop loin les droits que les Philosophes se permettent. Hé quoi ! le Soleil s'obscurcira naturellement, les ténèbres prendront la place de la lumière, sans autre miracle que celui des loix ordinaires de la nature ? Sied-il bien à Mr. Juliard, après cela, de venir nous dire que tout ce qui ne s'accorde pas avec l'Écriture, & la Tradition, doit être réputé faux & condamnable ? Voilà ce qui arrive lorsqu'on ignore les droits de ceux qui se mêlent de philosopher. Mais voilà ce qui

qui arrive aussi, lorsqu'on ne se renferme pas dans les justes bornes de la vraie Philosophie. Une pensée, un mot qui n'aura pas été mis en digestion, jette par tout l'allarme. Mr. Juliard est-il ici dans le cas? Il est en état de se juger, & de revenir sur ses pas, s'il croit devoir le faire. Ce que je puis dire, c'est qu'il renchérit, ce semble, sur ceux qui prétendent que la nature est vieillie, que la vie des hommes est raccourcie, leur force diminuée, leur santé altérée, leur esprit affoibli : La défaillance successive du Soleil une fois posée, tous ces prétextes de l'Auteur de la nature souffrent un rate continuel. La conséquence est nécessaire. C'est par cet astre que le monde est éclairé, qu'il est échauffé, que toutes les créatures élémentaires vivent & vegetent. Enfin c'est par lui que ce monde subsiste. L'Astre s'affoiblissant & s'usant, il faut que tout le reste s'affoiblisse & s'use aussi. On sent la connexion.

Nous ne voyons pas cependant que la durée de nos jours, ni que les forces humaines soient sensiblement altérées, depuis le tems auquel le Prophète Roi di'oi : *Dies annorum nostrorum in ipsis septuaginta anni. Si autem in potentatibus octoginta anni, & amplius eorum, labor, & dolor.* Ne voit-on pas communément, comme dans les tems de David, jusqu'à soixante & dix, & quatre-vingt ans, sans ressentir les tristes effets de la vieillesse, soit du côté de l'esprit, soit du côté du corps? Est-il besoin d'autre preuve que le grand & habile ministre, le véritable Onias de nos jours\*, sur la tête duquel notre glorieux Monarque a remis le principal poids du gouvernement : présent à tous les Conseils, il n'en sort que pour rentrer dans des exercices encore plus pénibles, soit dans le cabinet où l'oisiveté n'entra jamais, soit dans les audiences, où il paroît se reproduire; écoutant favorablement

*Psal. 89.*

\* Le Cardinal de Fleuri.

un chacun, le pauvre comme le riche; répondant à tout avec un presence d'esprit qui n'est point ordinaire: marquant en toutes choses un goût exquis, un discernement admirable, & traitant les affaires les plus importantes avec une élévation de génie, qui étonne la France & l'Europe entière.

*Digression  
sur les an-  
ciens & mo-  
dernes,*

Après tout, ne peut-on pas dire avec l'agréable & sçavant Mr. de Fontenelle, que toute la question se réduit à sçavoir si les arbres qui étoient autrefois dans nos campagnes, étoient plus grands que ceux d'aujourd'hui? " Si les anciens, dit cet Acade-  
" micien, avoient plus d'esprit que nous, c'est donc  
" que les cerveaux de ce tems-là étoient mieux  
" disposez, formez de fibres plus fermes ou plus  
" délicates, remplis de plus d'esprits animaux; mais  
" en vertu de quoi les cerveaux de ce tems-là au-  
" roient-ils été mieux disposez? les arbres auroient  
" donc été aussi plus grands & plus beaux; car si  
" la nature étoit alors plus jeune & plus vigou-  
" reuse, les arbres aussi-bien que les cerveaux des  
" hommes auroient dû se ressentir de cette jeu-  
" nesse.

Comment Mr. Juliard a-t-il donc pû dire que le Soleil, ce pere de la nature par lequel nous vivons, & que les plantes végètent, a sensiblement perdu de sa chaleur, de la vivacité de son éclat, de sa clarté, qu'enfin il s'use tous les jours? Si les hommes, si les animaux, si les plantes n'ont rien perdu de leur jeunesse, de leur vigueur, pourquoi le Soleil & la lumiere auroient-ils vieilliss, & se seroit-ils affoiblis? L'effet n'est point altéré, donc la cause qui le produit, ne l'est point aussi.

En effet, notre vûë est-elle plus foible que celle de nos peres, & portons-nous des Lunettes plutôt qu'eux? les mêmes objets dans les mêmes distances, ont-ils disparu sensiblement aux yeux des généra-  
tions

tions qui se sont succédées? Il ne paroît cependant pas jusqu'ici, que la foiblesse prétendue de la lumière, ait fait perdre de vûë quelques-unes des étoiles découvertes par les Caldéens & les anciens Egyptiens. Et si les Galilée & les Cassini se sont servis de lunettes & de telescopes, ce n'a nullement été pour recouvrer les pertes que la débilité de la lumière auroit occasionnée dans le Ciel; ils ne les ont mis en usage que pour enrichir l'Astronomie & la Physique d'une infinité de nouvelles & riches découvertes. Avec le secours de la plus vive & de la plus pure lumière avoit-on découvert avant eux les fameuses Satellites de Saturne & de Jupiter? avoit-on même soupçonné leur existence? dira-t-on que cette découverte étoit réservée pour des siècles où le Soleil qui éclaire ces planettes subalternes, devoit être affoibli tant en lui que dans la lumière qu'il répand, & qu'elle devoit un jour servir de preuve, pour démontrer que la lumière & le Soleil se débilitent, & s'usent petit à petit, depuis le moment de leur création?

Il faut raisonner à peu près de même sur la prétendue diminution de la chaleur solaire, diminution qui aura généralement altéré tout ce qui vit & végète sur la terre. Il ne falloit pas choisir cette année 1739. pour avancer ce paradoxe. L'Été qui brûle nos campagnes ne paroît pas fort propre pour persuader que les Étés qui l'ont précédés, ont communément donné plus de chaleur, ni que plus on ira en avant, plus cette chaleur souffrira d'altération. La blonde Cérés avoit-elle donc coutume de dorer autrefois nos guérets de meilleure heure qu'aujourd'hui, & l'impie Julien mangeoit-il des poids verts à Paris plutôt & de meilleur goût que Louis XV. notre pieux Monarque? Jene crois pas que pour décider il fut besoin de recourir

aux archives publiques. Il sera plus utile, ce semble, de s'en tenir bonnement à la pensée de Mr. de Fontenelle. C'est ici à peu près la même question.

Toutesfois ce ne seroit point une chose indifférente au goût du public, de sçavoir si véritablement le Soleil & la Lumière s'usent & s'engourdissent insensiblement de jour en jour, & si la suite des siècles doit les voir naturellement s'obscurcir & s'éteindre; & enfin dans quelle proportion peut être cet affoiblissement & ce déchet. Il ne paroît pas que l'on ait sçu mauvais gré à Mr. Gauthier, d'avoir soumis au calcul les causes & les divers degrés d'un débordement futur de toutes les mers, en faisant voir que les eaux s'élevent & se répandent insensiblement sur la surface découverte de la terre. Il a supputé dans son livre de la Bibliothèque des Philosophes combien chaque fleuve pouvoit entraîner par jour de cailloux, de sable & de vase, dans le fond des mers; quelle pouvoit être la profondeur & l'étendue de ces mers. Enfin les opérations lui ont produit un terme de trente mille ans, avant que les abîmes puissent être de niveau avec toute la superficie du globe terrestre; ce qui étant démontré, les eaux maritimes doivent se déborder sur toute la terre, & y causer un déluge universel; mais nous avons encore près de 30. mille ans à attendre, & cela ne nous cause assurément pas tant de frayeur que la Prophétie du Cardinal Cusa en a causé sur certains esprits.

Mr. Juliard ne pourroit-il pas rendre un semblable service au public, & nous apprendre par un calcul exact, en quelle proportion le Soleil s'affoiblit, s'use & s'obscurcit; quel est enfin le terme de son engourdissement final? L'entreprise paroîtroit nouvelle & hardie, il est vrai; mais peut-elle arrê-

ter

ver Mr. Juliard? Copernic a fait circuler les planètes, Descartes en a fait des terres, Newton les a mesuré & pesé, Mr. de Fontenelle y a préparé des habitations, & marqué les logemens; Mr. Juliard aujourd'hui cristallise le Soleil, il connoit la lumière & ses propriétés, il ne lui reste donc plus qu'à la dispenser par mesure à ces planètes, qu'à calculer les divers degrés dont elle s'affoiblit, qu'à marquer enfin le moment précis de son extinction. Ce ne seroit pas là un petit avantage pour le public avide de l'avenir.

Je suis persuadé enfin que lorsque la santé de Mr. Juliard le permettra, il s'expliquera clairement sur la nature & l'origine des taches immenses que l'on aperçoit quelquefois flotter sur la surface du globe solaire, & que sur-tout il dira quelque chose de la lumière zodiacale, qui interesse son système plus qu'il ne pense, & avec lequel ce phénomène ne paroît pas conciliable. Car enfin la matière qui compose cette lumière, est rare à la vérité; mais elle a une densité visible, qui a donné lieu à bien des habiles gens de la prendre pour une multitude de petites planètes. Ce ne peut donc être la lumière elle-même, puisqu'elle est absolument opposée à toute densité, & que c'est par elle au contraire que les corps denses se font apercevoir. D'ailleurs comment placer cette leur pâle & blanchâtre dans ce lieu là même d'où Mr. Juliard fait sortir la vraie lumière pure & revivifiée? Comment la placer au tout de l'Équateur du Soleil, que la lumière zodiacale ne quitte jamais, comme on l'a dû voir dans la description que j'en ai faite d'après Mrs. Cassini & de Mairan? Mr. Juliard ne dira pas que cette lumière zodiacale est un amas de parties hétérogènes de soufre, de nitre &c., il faudroit pour cela qu'il eut oublié qu'il leur a fait

prendre la route des pôles du Soleil, qu'il ne se souvint plus que la lumière zodiacale est entièrement appuyée sur le zodiaque d'où elle a tiré son nom, & qu'enfin elle paroît sous une figure lenticulaire dont le Soleil est le noyau, & dont l'observateur n'aperçoit que le tranchant, lorsqu'il a l'œil vis-à-vis l'équateur de l'astre solaire. Cela vaut donc bien la peine que Mr. Juliard en dise quelque chose. Au reste je le prie de m'excuser, si je ne lui ai pas répondu plutôt, le Journal de Luxembourg pour le mois de Juin n'étant parvenu jusqu'à moi, que vers la fin du mois de Juillet.

La longueur de cette pièce qu'on n'a pas crû devoir couper, après l'avoir déjà remise d'un mois à l'autre, nous oblige à renvoyer au prochain Journal la seconde Lettre promise dans nos derniers mémoires de la mort d'un Capucin, nommé le Pere Alphonse.

*Programme de l'Academie Royale des Belles Lettres,  
Sciences & Arts de Bourdeaux.*

L'Academie propose à tous les Sçavans de l'Europe un prix fondé à perpetuité par feu Mr. le Duc de la Force. C'est une Médaille d'or de la valeur de trois cens livres. On en doit distribuer deux le 25. Août 1740., un de ces Prix est destiné à celui qui expliquera avec le plus d'évidence & de solidité *la cause de la fertilité des Terres*: Sujet déjà proposé; mais qu'on s'est déterminé à publier de nouveau, pour donner aux Physiciens le tems d'appuyer leurs recherches d'un plus grand nombre d'observations & d'experiences. L'autre Prix est destiné à celui qui donnera le système le plus probable sur l'*Origine des Fontaines*

*des Princes &c.* Novemb. 1739. 335

*&c. des Rivieres.* Les Dissertations ne seront reçues pour le concours que jusqu'au premier du mois de Mai prochain : Elles peuvent être en François, ou en Latin : On demande qu'elles soient écrites en caractères bien lisibles. Pour donner aux Auteurs le tems necessaire à la perfection de leurs Ouvrages, on les avertit que le sujet du Prix de l'année suivante 1741. sera la cause Physique de la couleur des Negres, de la qualité de leurs Cheveux, & de la dégeneration de l'un & de l'autre. Au bas des Dissertations il y aura une Sentence, & l'Auteur mettra dans un Billet séparé & cacheté de la même Sentence avec son nom, son adresse & les qualités d'une façon qui ne puisse pas former d'équivoque. Les Paquets seront affranchis de port, & adressés à Mr. SARRAU, Secrétaire de l'Academie, rue de Gourgues; ou au Sr. BRUN, Imprimeur aggregé de l'Academie, rue St. James. Le prix de cette année sur la cause de la chaleur & de la froideur des Eaux Minerales a été remporté par le R. P. Antoine Cavalery, de la Compagnie de Jesus, à Toulouse. Celui sur la question, si l'air de la respiration passe dans le Sang, a été remporté par le P. Bertier de l'Oratoire, Professeur en Philologie, au Mans.

Le Surplus est le mot de la dernière Enigme. En voici une autre.

E N I G M E.

UN des mystérieux secrets  
Du Catholique le plus sage,  
C'est, douze freres d'un même âge  
Composans quatre triolets,  
Si vous voulez, quatre brigades,  
Courans toujours sans s'arrêter,

*Peu commodes pour les malades  
 Qu'ils n'ont jamais sçu contenter ;  
 Faisans toujours fort maigre chere,  
 Augmentans même la priere.  
 En les suivant, Lecteur,  
 Tu trouves ton bonheur.*

## PAPETERIE A VENDRE.

**U**Ne belle, bonne & grande Papeterie, Maisons, Maisonnettes, Jardins, & Aisances en dépendantes, située à Zenningen, Village qui est sur le chemin de Luxembourg à Treves, à deux petites lieues de cette Ville, bâtie & construite depuis environ vingt ans.

Ceux qui auront envie de ladite Papeterie pourront s'adresser au Sr. Chevalier, Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Catholique, & de ce Journal, qui leur en passera Contract de vente, & qui leur en fera un bon & juste prix, avec toutes les garanties justes & raisonnables.

Ledit Sr. Chevalier débite à présent à juste prix la suite du grand Bullaire, c'est-à-dire, les Tomes 11. & 12. grand papier, & papier de grandeur ordinaire, qui comprennent les Bulles des Papes Clement X., Innocent XI., Alexandre VIII., Innocent XII. & Clement XI.

A R T I C L E I I.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, depuis deux mois.*

I. **R**ome. Pour éterniser la mémoire de l'ajustement des différends entre le St. Siège & le Portugal, le Pere d'Evora, chargé des affaires de ce Royaume, a fait faire un Tableau, par un des plus fameux Peintres de Rome, où l'on voit d'un côté le Pape assis sur son Trône, & de l'autre les Cardinaux Corsini, Gentili, & le Pere d'Evora, signant l'accommodement, cependant il est encore survenu une espèce de difficulté entre les deux Cours, & qui demande de nouvelles soins du Pere d'Evora; elle vient des anciennes prétentions du Roi de Portugal par rapport aux mois de *Presentation* & de *Nomination* que ce Prince forme derechef avec une demande que le Pape cite dans son Eglise Patriarcale de Lisbonne six Evêques Assistans qui serviront le Patriarche, de la même manière que les Evêques Assistans servent le St. Pere dans les Chapelles.

II. Les démêlés qui subsistent avec la Cour de Turin ont donné lieu à plusieurs Congrégations depuis celle du 11. Juillet dont nous fimes mention dans nôtre Journal de Septembre dernier. Mais quelques mouvemens que se donne le Cardinal Corradini pour les terminer dans des conférences fréquentes avec le Ministre du Roi de Sardaigne, on ne voit pas qu'il eut fait encore de grands progrès. S. Maj. Sardaignoise demande à présent qu'on lui rende, ou qu'on lui cede pour un Equivalant les Terres, ou Fiefs que le St. Siege possède dans  
Etats,

Etats, ce qui ne paroît pas devoir être accepté; aussi le Pape a-t-il constamment rejeté l'une & l'autre de ces propositions.

III. Depuis l'arrivée du Cardinal de Tencin à Rome, il s'entretient avec les Ministres du Palais sur des affaires que l'on croit d'une importance d'autant plus grande, qu'on ne peut les pénétrer au juste, & qu'il y a auprès du St. Pere un Ambassadeur du Roi Très-Christien. Ce qu'on en pense néanmoins, c'est que la Commission dont cette Eminence peut être chargée, regarde en plus d'une manière le Chevalier de St. Georges dans les circonstances où se trouvent les affaires présentes de l'Europe. Quoiqu'il en soit, le Cardinal de Tencin est fort du goût de cette Cour, où il a laissé de très bonnes impressions de sa personne, pendant le tems qu'il y a résidé pour S. M. T. C. Son crédit y est aussi fort grand, car s'étant rencontré quelque chose qui choquoit son Eminence dans le titre d'une Réponse que le Pere Orsi, Dominicain a faite au Livre Posthume de feu Mr. Bossuet, Evêque de Meaux, sur les propositions de l'année 1682., Elle a obtenu de la Cour, sur ses instances répétées, que l'on l'ôtât; sacrifice que l'on peut regarder comme une grande complaisance, n'étant pas ordinaire de voir la Cour faire du changement dans ce qu'elle a une fois résolu & publié, comme elle avoit fait du Livre du P. Orsi.

IV. Les nouvelles peu favorables qu'on avoit reçues d'Hongrie au commencement du mois d'Août, ont porté le St. Pere à faire publier une Indulgence en forme de Jubilé, pendant neuf jours pour ceux qui prieront Dieu pour la prospérité des armes de l'Empereur en la manière ordonnée à cet effet.

V. On a envoyé ordre au Cardinal Valenti  
Gonzaga

Gonzaga à Madrid, de se disposer à en partir, afin de faire place à Mr. Bardi, Nonce en Suisse, qui a été nommé pour lui succéder dans la Nonciature d'Espagne. Mr. Creleschi qui est déjà parti pour se rendre en France, va résider à Avignon avec les Pouvoirs de Vice-Légat, en attendant l'arrivée de Mr. Lercari qui est pourvû de ce Poste : Il se rendra ensuite à la Nonciature de France.

VI. La place vacante dans le Sacré College par la mort du Cardinal Cienfuegos paroît destinée pour Mr. Sonnini Colonna; car on assure que le Pape tiendra bientôt un Consistoire extraordinaire pour la lui conférer.

Le Cardinal Coscia, qui est toujours aux arrêts dans le Château St. Ange, fait depuis quelque tems travailler à des meubles magnifiques, & comme il est en marché pour louer un des plus beaux Palais de Rome, on en prend sujet de croire de nouveau qu'il sera dans peu relâché, & reparoîtra en public.

Le séjour du Prince Royal & Electoral de Saxe en cette Ville durera encore long tems. Son Altesse ayant reçu du Roi son Pere la permission de demeurer encore un an en Italie.

On vient de recevoir l'avis que le Pape étoit dangereusement malade des suites d'un dévotement, & que l'on craint fort pour sa vie.

VII. *Naples.* Le 12. Août on publia la Paix avec l'Empereur, avec des cérémonies qui ne s'étoient point vûes depuis quelques siècles. Le Magistrat en Corps, les Seigneurs de la Cour, les Officiers Généraux & autres personnes de distinction se rendirent le matin au Palais, & furent admis à l'honneur de complimenter à cette occasion le Roi & la Reine, & de leur baiser la main. Leurs Majestés assistèrent

assistèrent ensuite au *Te Deum*, qui fut chanté dans la Chapelle du Palais, & le soir il y eut des feux de joye & autres réjouissances publiques par toute la Ville, ce qui dura trois soirs consécutifs.

Des Couriers d'Espagne arrivent continuellement à la Cour, & leurs dépêches donnent lieu à de fréquentes conférences au Palais : Elles paroissent relatives aux différends entre les deux Couronnes d'Espagne & de la Grande Bretagne, qui occasionnent à présent quelques mouvemens dans ce Royaume, & sur-tout l'équipement de plusieurs Vaisseaux, qui pourront bien aller croiser sur les Bâtimens Anglois, quoiqu'il y ait des personnes qui soient du sentiment que le Roi gardera la neutralité en cas de guerre avec l'Angleterre.

Il paroît qu'on ne payera pas aux Héritiers & Crédeurs du feu Cardinal Cinfuegos les arrérages des revenus de l'Archevêché de *Montreal* qui ont été sequestrés pendant plusieurs années, & devoient être payés à Son Eminence, il y a déjà quelque tems, conformément à la résignation de cet Archevêché qu'elle a faite en faveur du Cardinal *Aquaviva*, parce que dans une grande conférence de Theologiens & de Membres du Conseil du Roi tenuë à ce sujet, les derniers ont opiné pour la négative.

Un *Briantin* Sicilien conduisit sur la fin d'Août à *Trapani* une Barque Barbarelque qu'il avoit prise dans les Mers de *Tunis*, & qui avoit à bord 60. personnes qui ont été faites esclaves.

VIII. *Venise*. Des Corsaires de Barbarie infestans les côtes de la Mer Adriatique, l'Escadre des Galeres de la République a mis à la voile pour leur aller donner la chasse. Cette Escadre commandée par le Capitaine du Golfe, avoit été augmentée auparavant de plusieurs Galliottes.

On a encore publié de nouvelles Ordonnances

pour mieux empêcher que le mal contagieux qui regne en Hongrie & Provinces circonvoisines, ne se glisse dans les États de la République, & l'on y fixe, entr'autres, à 28. jours la quarantaine à faire observer aux personnes & effets qui viennent des Lieux soupçonnés. Les Vénitiens ont aussi ressenté l'État Ecclésiastique plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent, à cause que quelques Barques de Dalmatie y ont porté des Marchandises.

Le Chevalier Pierre Capello, ci-devant Ambassadeur de la République auprès du Roi d'Espagne, est élu pour aller en la même qualité à la Cour de Vienne, à la place du Chevalier Alexandre Zeno.

IX. Genes. Madame la Duchesse de Modene entra le 31. Juillet dans ce Port, & fut conduite à *St. Pierre d'Arena*, où on avoit préparé plusieurs Palais pour Elle & pour toute la Cour. Mr. le Duc son Epoux qui étoit venu à *Campomorone*, cinq lieues de Genes, avec les deux Princesses ses Sœurs, fut à sa rencontre à environ deux miles en Mer dans un petit Bateau, accompagné de l'Envoyé de l'Empereur & de deux de ses Gentilshommes. En arrivant à la Galere qui portoit Madame de Modene, le Ministre de l'Empereur montra le premier, & dit qu'il y avoit un Seigneur qui souhaitoit de la saluer. Mr. de Maulévrier, commandant les Galeres de France, fit là-dessus battre aux chams, & salua le Prince de quatre coups de Canon. La Duchesse le reçut au haut de l'Escalier, & après s'être embrassés ils resterent ensemble dans la Poupe, accompagnés des Officiers & autres personnes de distinction jusqu'à leur débarquement qui se fit vers les neuf heures du soir. La Ville a salué la Duchesse de 40. coups de Canon, & les Galeres Genoises de trois salves de Canon & de la Mousqueterie. L. A. S. qui ont gardé l'*incognito* pour être plus en liberté, se

se sont arrêtées jusqu'au 8. d'Août à Genes qu'elles en partirent pour retourner dans leurs Etats, fort satisfaites de la maniere gracieuse dont la République en a agi à leur égard. Madame la Duchesse a fait present de son Portrait dans une Tabatiere à la Chinoise, relevée en or & enrichie de diamans, au Comte de Maulévrier, qui ténit le 9. à la voile pour Marseille avec les trois Galeres Françoises, qui avoient transporté cette Princesse à Genes.

Le 13. S. A. S. & les Princes ses fils, revinrent à *Modene* accompagnés du Sérénissime Duc & des Princeses, au bruit du Canon de la Ville, & au grand contentement du Peuple de revoir Madame la Duchesse après une si longue absence.

X. Les Habitans du Fief de *Sassello*, dépendant de la République de *Genes*, & les Habitans de la frontiere de *Piemont*, ont eu une rencontre sur la fin d'Août, qui n'est pas la premiere, au sujet des limites. Les derniers ayant été obligés de plier, à cause du nombre supérieur des autres, le bruit court que le Roi de Sardaigne fait marcher un petit Corps de Troupes de ce côté là pour soutenir les Sujets. D'ailleurs les Troupes Piémontoises qui sont dans les *Langhes* se renforçans de jour à autre, la République en prend occasion de faire de son côté toutes les dispositions pour n'être point surprise : Elle a fait reparer les Fortifications de *Savonne*, démolir tous les Jardins & Maisons de Campagne qui étoient à la portée du Canon de la Place, & médite de faire construire un nouveau Fort pour la mieux couvrir du côté de la campagne.

On ne parle plus que foiblement des affaires de *Corse*; mais on ne sçait si la République est entièrement d'accord sur tout ce qui se passe en cette Isle dont on va dire quelque chose.

XI. *Corse*. Non : obstant ce qu'on a avancé dans

nos mémoires de Septembre, il y a une Pieve d'au-delà les monts qui s'est opiniâtée à ne pas suivre l'exemple de toutes les autres dans le parti de soumission aux armes du Roi Très Chrétien. C'est la Pieve de *Talaro*, que le Marquis de Maillebois avoit pris la résolution de subjuguier entièrement par la force, ayant déjà fait venir plusieurs Bataillons d'en deçà les monts à cet effet. Mais cette attaque a été retardée, après des délibérations prises sur les circonstances présentes, & à cause de la révolte de la Pieve d'*Olmata*, qui avoit repris les armes. On a été obligé d'envoyer un Détachement pour réduire cette dernière; cependant il n'y eut presque point de résistance du côté des soulevés; quelques petites escarmouches dans lesquelles les François ont perdu environ 60. hommes, en ont décidé; ils sont venus immédiatement après implorer la clémence de Mr. de Maillebois qui la leur a accordée. Cette Pieve avoit eu la liberté de garder ses armes, avec quelques autres, uniquement pour pouvoir se défendre contre les incursions des Rebelles de *Talaro*. Mais après cet événement le Général François les a fait toutes absolument désarmer, & est allé établir son quartier à *Sainte-Marie d'Ornano*, se préparant au commencement de Septembre à aller cependant attaquer les mutins de *Talaro*, s'ils persistent davantage dans leur rébellion. Ces mutins sont de ces bandits & scelerats proscrits de toutes parts qui commettent des excès inouïs, tuans & volans ce qu'ils trouvent, sans épargner même leurs compatriotes, qui désarmés comme ils le sont, ne peuvent s'opposer à leurs violences: Ils ont un Ingénieur qui a fait faire des retranchemens, où on ne pourra les forcer sans sacrifice du monde. Les mieux censés d'entr'eux sont cependant venus demander pardon dans le Camp des François

François, qu'on n'a pas jugé à propos de leur refuser. Le Baron de Droft, neveu du Seigneur Theodore a tenu bon dans un coin de l'Isle pendant un tems ; mais à présent il est à présumer qu'il sera allé joindre son oncle dans le Royaume de Naples avec un Passport de Mr. de Maillebois, puiqu'il n'est plus fait mention de lui, non plus que des autres Chefs des Mécontens qui se sont retirés à Livorne, & de là dans le Royaume de Naples, où l'on sçait que le Seigneur Theodore est encore actuellement.

On a encore publié dans toute l'Isle une Ordonnance, par laquelle on promet 500. Ducats à quiconque livrera vifs ou morts les nommés Moracchini, Pierre-Antoine di Oletta, & Vincent di Lento, avec un de ses parens, ou quelqu'un d'eux.

### ARTICLE III.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE, & en PORTUGAL, depuis le mois dernier.*

I. **L**A charge des *Afsoques* dont nous annonçames le mois dernier l'heureuse arrivée au Port de *S. Andero* en Biscaye, est d'une valeur qui merite d'être rapportée : elle consiste en 5. millions 141. mille, 130. piastres, tant pour le compte du Roi, que pour celui des particuliers ; 552. mille 950. livres de Cochenille ; 279. mille 700. paquets de Vanille ; 448. mille 25. livres de Tabac en poudre ; 625. mille 550. livres de Tabac en feuille, 3827. Cuirs préparés ; 430. quintaux de Bois de teinture ; 70. mille livres du Rubarbe ;

&

& 360. boisseaux de Berouane. On commença d'abord après l'arrivée de ce trésor à le transporter à Segovie, & pour favoriser ce transport, & veiller en même-tems à la garde du Port & des Côtes, on a envoyé des Troupes à *San Andero*. C'est un corps de huit Bataillons & de deux Régimens de Cavalerie, commandé par le Duc d'*Arisco*.

II. Jusques à l'arrivée des *Affogues*, il sembloit que la Cour n'avoit pris aucun feu contre toutes les démarches des Anglois; Mais elle n'a point tardé d'abord après cette heureuse nouvelle, de s'expliquer d'une manière proportionnée à ces démarches. Les raisons qu'elle a eues de ne pas payer les 95000. livres sterlings stipulées dans la Convention du *Pardo*, parurent aussi bien que la Déclaration du Roi pour ordonner des représailles. Cette dernière pièce dont le commencement est rapporté dans nôtre Journal du mois passé, a été envoyée dans les divers Ports de la Monarchie pour s'y conformer; en voici la suite & la fin.

. . . . La cinquième contravention est d'avoir demandé directement au Roi la restitution d'un Navire Anglois pris depuis que la Convention est ratifiée, en quoi on s'écarte du II. Article séparé, comme s'il n'y étoit pas stipulé, que tout ce qui pourra survenir après la Ratification, sera renvoyé à la discussion des Plénipotentiaires dans les Conférences.

La sixième est, que l'on étoit convenu que les Instructions pour les Plénipotentiaires seroient envoyées dans le terme de six semaines, & que l'Angleterre en différera plus de huit à remplir cet engagement.

On pourroit mettre ici en ligne de compte la défiance que le Ministère Britannique a marquée  
envers

envers Sa Maj. Cath. quoique S. M. eut donné un bel exemple de confiance dans le quatrième Article de la Convention, dans lequel, estimation faite de plus de six ou sept Vaisseaux, & leur valeur étant comprise dans la somme de 95000. liv. sterlings, il est dit, " que le Roi en ayant ordonné, la restitution dans les Indes, s'il arrive qu'en conséquence de ces ordres on en ait restitué une partie, ou le tout, les sommes ainsi reçues se- ront déduites des 95000. liv. sterl. ", Comme cette dernière somme devoit être payée dans le terme de quatre mois, il s'ensuit que le Roi Catholique laissoit le montant de ces Navires à la disposition du Roi Britannique sans prendre aucune sûreté pour le paiement, & en confioit la valeur, sans aucun terme fixé, au bon plaisir & à la discrétion de ce Monarque.

La septième contravention est l'instance des Plénipotentiaires Anglois, qui prétendoient la libre Navigation dans toutes les Mers de l'Amérique; soutenant qu'elle leur appartient par le droit des Gens, par les Traités, & par l'Article XV. de celui de 1670. C'est une infraction manifeste du premier Article de la Convention, où il est expressément stipulé, que *les prétentions respectives des deux Couronnes par rapport au Commerce & à la Navigation en Amérique & en Europe seront réglées dans les Conférences selon les Traitez qui y sont spécifiés*, au lieu qu'ici on exige comme un droit clair & incontestable une prétention qui demande pour être éclaircie, qu'on parcoure tous ces Traités, & qu'on les examine mûrement, en les confrontant ensemble, afin de leur donner le vrai sens, & non point celui que chaque partie pourroit leur supposer. C'est la réponse provisionnelle que le Roi fit aux memoires que les Ministres Anglois

Anglois donnerent le 19. de Fevrier, & il n'en pouvoit pas donner d'autre, s'étant raporté de la décision de tous les points de Commerce & de Navigation à les Plénipotentiaires. Le Ministre Britannique y insistoit sur la libre Navigation, & demandoit que les Gardes-Côtes Espagnols ne la troublassent point durant le tems des Conférences. Le Roi ajouta, *qu'on ne la troubleroit point selon les Traitez.* L'Angleterre, au mépris de la Convention, demandoit brutalement, que sans aucun examen on lui accordât la libre Navigation dans toutes les Mers de l'Amérique, où elle n'a d'autre libre Navigation, selon les Traitez, que d'aller à ses Colonies, & d'en venir conformément à ce qui a été stipulé avec les Etats Généraux. Et c'est précisément l'unique que L. H. P. ont demandée dans toutes leurs résolutions. Comme c'est ici le point critique, il est important d'en donner une exposition nette & distincte.

L'Article VIII. du Traité d'Utrecht 1713. porte, que la Navigation des Anglois en Amérique doit demeurer sur le même pied qu'elle étoit sous le regne de Charles II. Or, il est certain que sous ce regne les loix fondamentales du Royaume défendoient aux Etrangers l'entrée & le Commerce aux Indes de l'Amérique Espagnole, & reservoient l'une & l'autre uniquement aux Espagnols; par ce même Article la Reine Anne s'obligea d'observer ces loix fondamentales, & même de les garantir; à plus forte raison de ne rien prétendre de plus que la libre Navigation pour aller à ses Colonies & pour en venir; c'est tout ce qu'elles permettent, & tout ce qui se pratiquoit sous Charles II. La Reine s'obligea aussi à respecter les limites de ce tems-là & à les garantir, & même à remettre sur l'ancien pied celles qui se trouvoient

Z

roient

roient usurpées, ce qui ne se fit pas alors, & c'est à quoi on contrevient aujourd'hui par de nouvelles Colonies, par des reculemens de frontieres, par des usurpations de Territoires, jusqu'à envahir des Isles entieres.

Ce qu'on vient de dire se prouve par ce qui est stipulé avec les Etats Généraux dans l'Article XXXI. du Traité d'Utrecht 1714. " Sa Maj. Cath. s'y engage de rétablir & de maintenir la Navigation & le Commerce dans ces mêmes Indes Espagnoles, conformément aux loix fondamentales d'Espagne, qui excluent absolument de l'Entree & du Commerce toutes les Nations étrangères, & réservent l'un & l'autre uniquement aux Espagnols Sujets de S. M. Cath. & pour l'accomplissement de cet Article les Seigneurs Etats Généraux promettent aussi d'aider Sa Maj. Cath. Dans leurs Traitez antérieurs il n'est uniquement stipulé qu'une libre Navigation à leurs Colonies, & non à toutes les autres Mers enfermées & comprises dans les Domaines Espagnols, qui font ensemble ce qu'on entend par les Indes Espagnoles, dont les Traitez interdisent l'Entrée & le Commerce avec beaucoup de raison. Car comme il est défendu d'y trafiquer & d'entrer dans les Ports & aux Havres, & n'y ayant aucune Colonie dont la route demande que l'on passe par ces Mers, la prétendue liberté d'y naviguer, n'aboutiroit qu'à augmenter le Commerce illicite que les Anglois y ont fait & font encore actuellement; Commerce qui n'est déjà que trop grand, puisqu'il leur rapporte tous les ans bien des millions, de leur propre aveu; Commerce contraire à toutes les regles de l'équité, préjudiciable au Commerce qui est permis & commun à toutes les Nations, & enfin ruineux pour les Domaines de S. M. Cath.

Il y a tout sujet de trouver étrange cette demande, puisque les Anglois s'imaginent pouvoir prétendre & s'arroger, au milieu même de l'Europe, le Domaine suprême de l'Océan, bien qu'il soit commun à tous les Souverains dont il baigne les Etats, & se fondant sur le nom qu'ils lui donnent de Mer Britannique, voudroient exiger, que non-seulement les Navites de toutes les Nations baïssent dans ladite Mer le Pavillon devant eux, mais encore on les a vû vouloir s'attribuer le droit de donner la permission d'y pêcher, & de se faire payer cette liberté. Comment ceux qui forment des prétentions si peu fondées pour des Mers en Europe, qui ne sont pas plus à eux qu'aux autres Nations à qui elles sont communes, peuvent-ils se recrier quand les Espagnols ne sont en Amérique que ne vouloir point abandonner les Mers dont ils possèdent seuls les Côtes, à une Navigation arbitraire, sans prendre de justes précautions contre la Contrebande & le Commerce illicite dans les Domaines Espagnols qui sont l'unique objet de cette Navigation?

Ce qui a été dit ci-dessus se prouve encore par l'Article XV. du Traité de 1670. qu'on allègue; car au commencement il y est dit, que chacun des deux Contractans aura & retiendra la Seigneurie des Mers, Détroits & Eaux douces de l'Amérique qui lui appartient: Donc toutes les Mers ne sont pas libres, & il s'y trouve en quelques parties des Seigneuries réelles, dont le Souverain doit jouir privativement à tout autre, & par conséquent il ne faut pas entendre de libre Navigation autrement qu'elle n'est limitée à la fin du même Article; sçavoir, quand il n'y aura eu rien de commis contre le sens naturel & la disposition des Articles précédens: Et comme dans le VIII.

il est réglé que les Sujets de l'un des deux Rois Contractans ne pourront naviger ni trafiquer dans les Domaines possédés par l'autre partie dans lesdites Isles Occidentales, il s'ensuit que cette libre Navigation est limitée aux Domaines qui appartiennent à l'un, ou à l'autre des deux Rois ; & que le Traité exclut toute Navigation & tout Commerce dans les Domaines & dans les Mers l'un de l'autre.

C'est le sens littéral, naturel & vrai de ces Traitez, & ce qu'on y entend par les mots de libre Navigation. Toutes les fois que l'Angleterre les fera examiner par ses Ministres avec ceux d'Espagne, comme on en étoit convenu dans la Convention, elle y trouvera qu'elle n'a aucun juste motif de se plaindre ; de même qu'elle n'en a eu aucun d'expédier des Lettres de représailles, qui doivent être fondées sur un déni de justice. Et puisque c'est elle qui est contrevenuë à tous les Articles de la Convention, & qu'elle en a donné l'exemple elle-même au Roi d'Espagne, qui ne l'avoit signé, comme on a vû, que sous la condition expresse qu'on auroit égard à la Déclaration & à la protestation qui y est inserée, on ne peut imputer le déni de justice à l'Espagne, mais bien à l'Angleterre, qui par ses contraventions postérieures rapportées ci-dessus, a éludé & annullé la Convention, de laquelle, non-obstant les contraventions ci-dessus marquées, aucune des deux Parties ne peut se départir, parce qu'ayant été formée par un consentement commun, il en faut un pareil pour la dissoudre. L'Angleterre a eu aussi peu de motif d'ordonner à ses Plénipotentiaires de rompre les Conférences, comme ils firent par leur Mémoire du 9. Juillet. Elle n'en a pas eu davantage de faire ces grands armemens, ni de presser  
ses

les voisins d'armer pour elle, ni de les solliciter d'être prêts à tout événement, parce que les voisins de ceux-ci qui verroient faire des préparatifs hors de saison & sans aucune nécessité, venans à se regler sur cet exemple & à se précautionner de leur côté, la tranquillité publique en souffriroit infailliblement. En ce cas, il faudroit alors imputer les mauvaises suites à ceux qui persuadent & à ceux qui se laissent persuader. L'unique but de l'Angleterre est de soutenir & de conserver par ses Armes & par celles de ses Voisins les usurpations injustes des Isles & les Territoires qu'elle a envahis contre les Traitez d'Utrecht, & de se maintenir dans le Commerce clandestin qu'elle exerce au préjudice du Commerce légitime des Alliez de l'Espagne, au lieu que cette Couronne ne cherche autre chose qu'à défendre son honneur contre les calomnies dont on l'attaque, qu'à maintenir l'intérêt de ses Etats & ceux de ses Alliez, en observant scrupuleusement les Traitez, n'offensant ni n'insultant aucune Nation, & ne voyant même qu'à regret l'atteinte que l'Angleterre donne à la Paix, & par contre-coup au repos public.

Ces raisons jointes à la Déclaration du Roi rapportée ailleurs \*, ayans été portées à Londres, Mr. de Keene, Ministre de cette Cour, & Mr. de Castres qui devoit l'assister dans les négociations à tenir pour ajuster les difficultés qui désunissent les deux Couronnes, reçurent bientôt l'ordre de quitter l'Espagne, & de retourner en Angleterre, où on les sçait actuellement arrivés, éans partis le 31. Août de Madrid, après néanmoins avoir pris congé des Ministres de la Cour, du Cardinal Valenti faisant encore alors les fonctions de Nonce

Z 3 du

\* Voyez le mois dernier, pag. 271,

du Pape, du Comte de la Marck, Ambassadeur de France, du Comte de Boïza, Envoyé extraordinaire du Roi Auguste de Pologne, & de Mr. Wander Meer, Envoyé extraordinaire de la République d'Hollande. Mr. de Giraldino, Ministre du Roi à Londres, & Mr. Terri, Agent de S. M. auprès de la Compagnie du *Sud*, sont au contraire attendus de retour de l'Angleterre, ensuite d'un ordre qui leur a été expédié d'en partir également, & de se rendre le premier à Paris, où le Marquis de La Mina lui a dû remettre des ordres ultérieurs.

III. Le rapel des Ministres des deux Couronnes désunies & le commencement des hostilités déjà commises, font assez voir que la guerre est allumée, & que l'on peut en craindre un embrasement d'autant plus grand en Europe, que diverses autres Puissances, & sur-tout la France, y prendront part. On peut l'avancer sur ce qu'on sçait que la médiation de cette dernière Couronne offerte à l'Angleterre, est rejetée; qu'elle entre dès-à-présent dans tous les avantages & privilèges dont la Compagnie Angloise du *Sud* a jouï dans les Ports de la Domination du Roi, & qu'il y a de plus sur le tapis un nouveau Traité de Commerce, auquel le Comte de la Marck travaille avec les Ministres de la Cour pour favoriser celui des Marchands François, qui va s'établir de manière sur le Commerce des Anglois, que ces derniers auront peine à se relever de la perte qu'ils vont faire.

IV. Un ordre de la Cour envoyé depuis peu à *Cadix* de recommencer à charger la Flotille destinée pour l'Amérique, fait remarquer qu'on ne craint rien dans la situation présente des affaires quant à cet Article, & qu'on est en état de donner à la Flotille un Convoi assez considérable pour l'escorter en sûreté jusques aux Ports de sa destination.

nation. Mais on peut aussi prendre garde que la France étant plus intéressée à cette Flotte que l'Espagne même, elle enverroit bien sûrement une Escadre à *Cadix* pour l'escorter, si la Grande-Bretagne se mettoit en devoir de la faire arrêter par la Flotte Angloise.

V. Depuis le commencement des hostilités commises par la prise des Bâtimens Anglois par les Espagnols, & de ceux des Espagnols par les Anglois qu'on apprend tous les jours, les armemens, sur-tout par Mer, se pouffent avec une chaleur incroyable, toutes les Troupes sont en mouvement, on acheve de réparer les Fortifications des Places maritimes, le Siege de *Gibraltar* paroît résolu, on prend des précautions pour l'Amérique qui font faire bien des conjectures, & l'on a fait à *Barcelonne* tous les Vaisseaux & Effets appartenans aux Marchands qui se trouvoient dans ce Port. La même chose a été pratiquée à *Malaga*.

Les Galeres du Royaume ont aussi amené à *Malaga* trois Vaisseaux Anglois, qui avoient été pouffés vers les côtes par un coup de vent, & dont les cargaisons étoient destinées pour *Amsterdam*.

Quelques avis font aussi mention de deux ou trois Bâtimens Espagnols pris par les Vaisseaux de de l'Escadre de l'Amiral *Haddock* qui croise toujours vers *Cadix*, visitant tous les Navires qui se rendent sur les côtes d'Espagne, ou qui en reviennent. Huit Vaisseaux de la même Escadre croisent aussi actuellement à la hauteur de *Port-Mahon*, où ils observent de visiter également les Vaisseaux de toutes les Nations. Mais l'Escadre, sous les ordres de l'Amiral *Vernon*, qui a croisé quelque-tems sur les côtes de *Galice*, ne paroissant plus, on est sûr qu'elle aura pris la route des Indes, conformément à un ordre de la Cour de Londres  
dont

dont elle étoit chargée avant son départ d'Angleterre. On en prend quelque inquiétude par rapport à deux Vaisseaux de Honduras qui sont partis de la Havane, & qu'on attend de retour en Espagne.

VI. l'Infant Don Philippe a dû partir le 15. Septembre avec une suite nombreuse pour aller au devant de Madame de France son Epouse. Les Dames nommées pour former la Cour de cette Princesse doivent passer Bayonne de quelques journées. La Cour de l'Infant Don Philippe est formée, son Majordôme est le Prince de Castiglione, & son Grand Ecuyer, le Prince de Stigliano, qui sont tous deux des Seigneurs Italiens.

VII. Le Roi a déclaré Grand d'Espagne le Prince Don Barthelemi Corsini, frere du Cardinal de ce nom. S. M. a aussi conféré le Gouvernement de *Ceuta* à Don Pierre de Bargas, Marechal de Camp; celui de *Castel-Leon* au Comte de Frisberg, Colonel; celui du Militaire & Politique de la Ville de *Malaga*, au Marquis de Torre-Mayor, Marechal de Camp, celui de *Belaguev* à Don Pierre d'Aubeterre, Colonel & Ingénieur en chef. Don Joseph-Ignace de Santos a obtenu les honneurs de Ministre du Tribunal de la Contadorie Major de *Quentas*. Des soins paternels & charitables que Mr. de Santos s'est donnés pour secourir, en qualité de Subdelegué du Cardinal de Molina, les pauvres de la Province de la Mancha, pendant la dernière disette des vivres, lui ont valu ces honneurs, & lui ont attiré les regards favorables de la Cour & des Peuples. Le Docteur Don François Antoine de Bustamante, & le Pere François Zarcano, ont été nommés le premier à l'Evêché de *Barbastro*, & l'autre à celui de *Solsona* en Catalogne.

VIII. *Portugal*. On assure à *Lisbonne*, que cette Cour ne prendra aucune part aux démêlés de celles d'Espagne

*des Princes &c. Novemb. 1739. 355*

d'Espagne & d'Angleterre, aiant & tout le tems que la sûreté du Royaume le permettra, pour laquelle on prend des mesures au dedans & au dehors; entr'autres ordres expédiés à cet effet, il y en a de secrets pour le Gouverneur de *Rio de Janeiro*.

Les derniers avis qu'on a reçus de *Lisbonne*, portent que Mr. Jacques Oddi, Nonce du Pape, y étoit arrivé le 6. Août, à bord d'un Vaisseau Anglois, sur lequel il s'étoit embarqué à Genes. Le lendemain trois Vaisseaux Portugais entrerent aussi dans le Port revenans du Brezil chargés de 600. mille cruzades en argent; d'une grande quantité de Sucre, de Tabac, & autres Marchandises. Par ces Bâimens on a reçu la fâcheuse nouvelle que les Magazins de Sucre & de Tabac à la Baye de Tous les Saints avoient été entierement consumés par le feu.

#### ARTICLE IV.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en FRANCE, depuis le mois dernier.*

I. LA guerre dont l'Espagne & l'Angleterre sont menacées, sera, vraisemblablement, une guerre commune avec cette Couronne; car on est persuadé que la Cour de Londres n'acceptera point les propositions que le Comte de Cambis y est allé faire de la part du Roi son Maître, pour moyener un accommodement, ces propositions éans, entr'autres, que la France observera une exacte neutralité, si les Négocians François ont & conservent une liberté entiere de commerce tant en Amérique, qu'en Europe & ailleurs. Le Ministère trouvant ainsi plus

plus d'une raison pour épouler dans cette guerre le parti de l'Espagne, il fait toutes les dispositions qu'il croit nécessaires à cet effet, non seulement il a ordonné qu'on réparât les Ports de la Monarchie, & qu'on équipât les Vaisseaux de guerre qui y sont en état de servir, mais il a aussi envoyé au Port de l'Orient examiner les Vaisseaux de la Compagnie Orientale, que l'on compte de convertir en Vaisseaux de guerre, & un ordre aux trois classes de Mariniers de se tenir prêts à servir.

II. Il y avoit au commencement de Septembre dans le seul Port de Toulon douze Vaisseaux de guerre prêts à mettre à la voile, & le bruit étoit alors qu'ils iroient joindre à Cartagene six Vaisseaux de ligne Espagnols, & feroient ensuite route vers Cadix. D'autres Vaisseaux que le Roi a fait équiper dans les Ports de l'Océan, paroissent aussi destinés à aller au secours de l'Espagne, & qu'ils feront voile vers les Ports de Biscaye, où il y a nombre de Vaisseaux Espagnols prêts à mettre en Mer, sans ceux des Assogues revenus depuis peu de l'Amérique, & qui vont être également équipés. Le Marquis d'Anrin qui revient de la Mer Baltique auroit augmenté encore le nombre de ces Navires avec la petite Escadre qu'il commande, s'il eût été vrai, comme on l'avoit répandu dans le public, qu'en arrivant à Coppenhague il avoit trouvé un ordre du Roi de prendre la route de la Mer du Nord, & de tourner l'Angleterre & l'Irlande pour se rendre au Port de Ferole en Biscaye : Mais on sçait que ce Vice-Amiral est arrivé à Brest, après avoir fait le tour du Nord d'Ecosse en revenant de la Mer Baltique, sans avoir touché aucun Port depuis son départ de Coppenhague.

Mais de quelle maniere qu'on envisage les choses, il y a toute apparence que l'Espagne sera bien fortement

fortement secourûe par les forces maritimes de ce Royaume, & qu'on mettra cette Couronne en état de se mesurer par tout avec les Flottes Angloises.

III. Sur la fin de Septembre la Cour attendoit un Exprés de Londres qui est enfin arrivé, dépêché par le Comte de Cambis avec la réponse du Roi de la Grande-Bretagne à un Mémoire qui lui a été présenté, touchant la liberté que se donnent les Capitaines des Vaisseaux de guerre Anglois de visiter les Bâtimens Marchands des Sujets du Roi. Cette réponse est conçûe en des termes assez polis, mais peu satisfaisans, puisque le Ministère Anglois demande le tems de prendre de nouvelles informations avant de se déclarer sur les points du Mémoire de Mr. de Cambis. Milord Waldegrave, Ambassadeur d'Angleterre, a eu au même sujet une Audience du Cardinal de Fleury, après laquelle il a fait partir un Exprés pour la Cour. On attendra par conséquent l'issuë de la négociation du Ministre du Roi à Londres, pour exécuter ce qui est convenable dans la conjecture, & faire, si la négociation ne réussit pas, une augmentation considérable dans les forces de terre.

IV. Jusques ici le renouvellement de l'Alliance avec les Cantons Suisses a rencontré des difficultés qui en ont retardé la conclusion : Cependant ce renouvellement paroît faire encore l'attention du Ministère, car on sçait que les Trois Lignes Grises s'étant assemblées à *Coire* au mois de Septembre, le Ministre du Roi résident en Suisse leur notifia par un Mémoire, que Sa Majesté souhaitant faire quelques propositions aux Lignes, demandoit qu'elles s'assemblassent extraordinairement pour cet effet dans le mois suivant, aux dépens du Roi. Or ces propositions ne peuvent être que d'inviter les Lignes à entrer dans l'Alliance qu'on médite de renouveler

avec le Corps Helvetique. Cette affaire trainé beaucoup, mais c'est le sort de ces sortes de négociations. Il paroît que le nouveau Traité de Tarif & de Commerce avec les Hollandois va un même train, quoique depuis long-tems on eut assuré qu'il étoit entièrement réglé. Mr. Van Hoey, Ministre des Etats Généraux, semble avoir repris cette négociation avec plus de vigueur qu'il n'a encore fait, les instances à l'effet de parvenir à une conclusion du Traité en question, érans vives & souvent réitérées.

V. Mr. le Comte de Saint Severin, Ambassadeur du Roi en Suede, est revenu à Paris depuis le commencement de Septembre. On ne sçait ce qui peut avoir occasionné ce retour dans un tems où il paroîtroit que la présence d'un Ministre chez une Couronne alliée dût être de quelque nécessité. Mr. de Chavigni qui est aussi revenu il y a plusieurs mois de *Coppenhague*, est nommé Envoyé Extraordinaire de Sa Majesté auprès du Roi de Portugal. Le 22. Mr. Giralдино rappelé de Londres à Madrid, arriva à Paris, & s'y est arrêté, conformément à un ordre qu'il a trouvé, jusqu'au 2. Octobre qu'il en partit pour retourner en Espagne.

VI. La Cour a reçu avis que Madame Premiere, Epouse de l'Infant Don Philippe, étoit heureusement arrivée sur les frontieres d'Espagne, & qu'elle a été remise aux Seigneurs de la Cour du Roi Catholique, que ce Monarque avoit envoyés à sa rencontre pour la recevoir. Le Mariage de Madame va être suivi, comme on l'avoit prévu, de celui de Mgr. le Dauphin avec l'Infante d'Espagne Dona Marie-Therese, qui sera déclaré dans peu, & l'Été prochain cette Princesse viendra en France.

VII. L'Abbé de Colasquet, Grand Vicaire de Bourges, fut nommé le 22. Septembre à l'Évêché de

de Limoges; & la place de Contrôleur Général des Postes, vacante par la mort de Mr. Pajot de Villers, décédé depuis peu, a été donnée à Mr. du Fort, Fermier Général. Le Roi a aussi créé une place surnuméraire de Dame du Palais de la Reine en faveur de la Duchesse de Fleuri. Mr. de Bettens, Colonel du Régiment Suisse de ce nom, a été déclaré Lieutenant - Général des Armées du Roi. Sa Majesté lui a conféré en même - tems le Régiment de feu Mr. du Mai, Mr. Nonnin, Brigadier, ayant été pourvû de celui qu'avoit Mr. de Bettens, & dont il étoit Lieutenant - Colonel.

VIII. Il paroît un Edit du Roi, portant établissement d'une Lotterie Royale pour procurer l'extinction de partie des capitaux de rentes sur l'Hôtel de Ville. Le fonds de cette Lotterie est de 21. millions, & la quantité de Billers est de 20000. de 1050. livres chacun, payables, sçavoir, 1000. livres en capitaux de rentes, & 50. livres en deniers comptans : Il y a 1885. prix, sçavoir, 1397. payables en argent, & 488. en rentes viagères. Par un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 22. Septembre qui paroît aussi, il est ordonné que les Propriétaires des rentes, intérêts & augmentation de gages au denier 50., assignées sur les Tailles, ou autres fonds, & employés dans les différens états qui voudront s'intéresser à la Lotterie, dont nous venons de faire mention, y seront admis concurremment avec les Propriétaires des rentes au denier 40., assignées sur les Aides & Gabelles, en consentant à la réduction des deux cinquièmes des capitaux desdites rentes, intérêts, ou augmentation de gages au denier 50. dont ils sont Propriétaires.

IX. Le Baron Murat de Saurin est revenu de l'Île de *Corse* à *Toulon* le premier de Septembre, avec ordre de désarmer le Vaisseau du Roi le  
*Zephir,*

*Zephir*, qu'il commandoit. On n'a point dit beaucoup de choses de ce Seigneur depuis son départ, c'est lui néanmoins qui a sçu ouvrir des négociations à son arrivée en Corse avec l'un des plus zélés partisans du Seigneur Theodore Baron de Neuhoff, & qui y a réussi au contentement de la Cour. Depuis le tout qu'ont pris les affaires dans cette Isle, la République de Genes a témoigné en être très-satisfaite, par le Marquis Lomellini, son Envoyé Extraordinaire, qui eut le 22. Septembre sa première Audience publique du Roi, dans laquelle il remit à Sa Majesté ses Lettres de créance après un compliment en Langue Italienne rempli d'éloquence & de sentimens de la plus vive reconnoissance.

X. Mr. le Prince de Lichtenstein, Ambassadeur de l'Empereur, après avoir reçu le premier Octobre un Exprés de la Cour, il alla en communiquer les dépêches au Cardinal de Fleuri : Elles regardent non-seulement la Treve qui a été conclüe avec la Porte Ottomane dans le Camp du Grand Vizir en *Servie*, mais aussi une Paix, qui vient d'être signée, comme on le publie, entre les Russiens & les Turcs. Mr. Crescenzi, nouveau Nonce du Pape, est arrivé le même jour à *Paris*.

## A R T I C L E V.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en ANGLETERRE, en HOLLANDE, & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.*

I. **L**A crise où sont les affaires avec la Couronne d'Espagne, & les suites qu'on doit  
en

en attendre, portent le Gouvernement à ordonner des préparatifs, sur-tout par Mer, plus grands qu'ils n'ont été dans les guerres les plus fameuses. On a besoin, entr'autres, d'une si grande quantité de biscuits pour avitailler les Vaisseaux mis en commission, que n'y ayant pas suffisamment des Fours pour les cuire, les Commissaires du Bureau des vivres sont obligés d'en faire construire de nouveaux; & souvent ils contractent avec des particuliers pour la livraison de plusieurs milliers de Bœufs & de Porcs pour l'usage des Flottes. Les Commissaires de la Marine achètent de leur côté beaucoup de Vaisseaux de transport, & le Lieutenant Général de l'Artillerie fait construire à *Woolwich* 36. Bateaux plats, chacun de 21. pieds de long, afin de servir en guise de Pontons pour l'Armée lorsqu'elle aura des Rivières à passer, & 20. petits Bâtimens propres à aller en course. Les Vaisseaux qui sont en commission, & que l'on y met encore, feront le nombre de 126., & les Marcelots qu'on enleve partout, celui de 35. mille. Enfin il est résolu d'augmenter jusqu'à cent hommes chaque Compagnie d'Infanterie, de deux Compagnies chaque Regiment, & de former six nouveaux Regimens de Marine pour être distribués sur les Vaisseaux de guerre.

II. La plupart des Navires qui étoient aux *Dunes*, sont allés à *Portsmouth*, où l'Amiral Norris doit actuellement s'être rendu de *Spithead*, afin de prendre le Commandement en chef de toute la Flotte qu'on y assemble, laquelle sera composée de 42. Vaisseaux de ligne, de quatre Brulots, & de trois Galliottes à bombes. On se promet d'exécuter de grandes choses avec toutes les forces du Royaume que l'on met sur pied par condescendance pour la Nation; que l'on déconcertera les Couronnes alliées

alliées dans leurs projets, dont l'un paroît être évidemment de reprendre *Gibraltar*, un autre de s'emparer des Isles de *Jersey* & de *Guernsey*, & un troisième d'introduire le Prétendant en Angleterre, ou du moins le fils de ce Prince; & que c'est à ce dernier sujet qu'après avoir fait le dénombrement des Familles Catholiques d'Irlande, dont le nombre est incomparablement plus grand que celui des Protestans, on les a fait depuis peu déserter toutes, jusques-là qu'on ne veut pas seulement qu'elles se servent de cannes, ni de bâtons, ni qu'elles aient des Chevaux en propre. Ces Familles ne laissent pas de se flater d'une révolution qui les tirera tant de cette sujétion, que des autres duretés que les Loix Parlementaires leur font souffrir, & leur nombre augmente tous les jours par les fréquentes conversions que font en *Irlande* les Missionnaires Catholiques.

III. Le Comte de Cambis, Ambassadeur de France, revint le 7. Septembre de Paris, & le lendemain il eut l'honneur de saluer le Roi. Ses premiers entretiens avec les Ministres de Sa Majesté ont été des plaintes; qu'il a répétées depuis, contre la liberté que les Amiraux Anglois se sont donnée de visiter quelques Vaisseaux portans Pavillon François, & contre la prise d'un Vaisseau François faite à la hauteur de *Cadix* par un des Navires de la Flotte de l'Amiral Haddock; & il a insisté sur une satisfaction. Ce Ministre ayant ensuite présenté un Mémoire pour mieux faire connoître l'état des choses, la Cour lui a délivré une réponse que nous avons déjà dit être très-polie, s'excusant de répondre à tous les points de son Mémoire, jusqu'à ce qu'elle ait reçu de plus amples informations sur tout ce qui s'est passé. Un double de cette réponse fut en même-tems envoyé à Milord Waldegrave à Paris, avec des instructions.

S'il n'étoit question que de la visite & de la prise dont il y a plainte, le Ministère ne s'en inquiéteroic pas des plus ; car il semble qu'il lui seroit aisé de se tirer de ce pas : Mais il se presente en même-tems un nœud plus difficile à trancher ; c'est celui que forme la France sur une liberté entiere de Commerce & de Navigation pendant la guerre avec l'Espagne ; incident qui , de quelle façon qu'on veuille le prendre , paroitra d'une difficulté très-grande à regler ; on y remarquera aussi de l'incompâtibilité , & par conséquent qu'on aura également les forces de l'Espagne & de la France à combattre ; quoiqu'on n'eut cherché aucunement à rompre avec cette derniere Couronne.

Cependant l'on ne saura rien de positif touchant le succès de la Négociation de Mr. de Cambis , que le Roi son Maître n'eut repliqué à la reponse de la Cour qui lui a été envoyée. Entre tems l'on ne disconvient pas à Londres que la visite des Vaisseaux François ne trouble la liberté du Commerce de la France : Mais on y juge aussi qu'on ne pourra parvenir au but qu'on s'est proposé en mettant en mer des Escadres si nombreuses , si l'on permet un commerce entierement libre aux François. Il est ainsi à prendre garde laquelle des deux Couronnes cedera dans le cas present.

Quoique la Négociation du Comte de Cambis ne promette pas une issue heureuse , & que toutes les esperances d'un accommodement avec l'Espagne soient évanouies , Madame son Epouse ne laisse pas de le venir joindre ; elle étoit attendue à Londres dans les premiers jours du mois d'Octobre , mais il est vraisemblable que son séjour n'y sera pas des plus long.

IV. Quant à l'Envoyé Extraordinaire du Roi Catholique Don Thomas Giralдино , ce Ministre

ayant reçu ses Lettres de rappel, & ses Passeports du Bureau de la Secrétaire d'Etat, est parti le 16. Septembre pour retourner en Espagne par Paris: Il avoit auparavant publié la Résolution du Roi son Maître par laquelle ce Monarque accorde des Lettres de représailles à ses Sujets contre les Navires Anglois. Mr. Terri, Agent d'Espagne auprès de la Compagnie du Sud, s'est aussi embarqué à *Gravesend* avec sa Famille pour Lisbonne; d'où il retournera à *Madrid*. Depuis le départ de ces Ministres, l'Agent de la Cour de Naples a déclaré au Duc de Newcastle, Secrétaire d'Etat, que le Roi son Maître avoit résolu de garder la neutralité, au cas que les démêlés des deux Cours d'Espagne & d'Angleterre ne pussent être terminés que par une guerre; Mais le Ministère n'ayant pas jugé à propos de lui faire sçavoir ses intentions là-dessus, à cause que cet Agent ne se trouve pas assez accredité, il en a donné part à sa Cour par un Exprès, dont on n'a pas attendu le retour pour apprendre que le Roi des deux Siciles a fait faire une déclaration pareille aux Consuls Anglois établis à *Naples*, à *Palerne* & à *Messine*. Mais on ne fait pas plus de fonds sur ces déclarations, qu'il est permis d'en faire dans des circonstances telles que l'on voit les affaires de Cour à Cour.

V. Le premier d'Octobre il y eut un grand Conseil à Kensington, dans lequel il a été résolu de faire assembler le Parlement le 26. Novembre, & le Roi a adressé en conséquence une proclamation circulaire à tous les Seigneurs Spirituels & Temporels, de même qu'aux Communes, afin d'être au tems fixé à Londres, & y travailler aux affaires dont l'importance ne sauroit être plus grande, puisque par un acquiescement aux volontés de la Nation, on s'engage dans une Guerre, qui,

qui, comme on le prévoit, sera bien sanglante. Mais jusqu'ici on n'a répondu ni au Manifeste du Roi d'Espagne, ni à la permission qu'il a donnée à ses Sujets d'agir en représailles sur les Vaisseaux Anglois, & l'on ne fait que méditer de grandes entreprises sans le déclarer la guerre dans les formes, quoiqu'il y eut déjà divers Vaisseaux de particuliers qui soient partis avec des Lettres de marque pour croiser sur les Espagnols, & qu'il y eut quantité de prises faites en mer dont le détail nous meneroit loin : Cependant l'on en compte les deux tiers au desavantage de la Nation, la plupart de ces prises ayant été faites par les Vaisseaux d'Espagne, outre la saisie dans les Ports de la Monarchie Espagnole de tous les Navires Anglois qui s'y sont trouvés.

VI. Le Prince de Galles dont les affaires restent dans un parfait silence pendant ces bruits de guerre, fait de tems en tems de petits voyages de plaisir avec la Princesse son Epouse qui est de nouveau enceinte. Il a fait depuis peu déclarer cette grossesse au Roi par un Messager. Le Marquis de Carnarvon, premier Gentilhomme de S. A. Royale, étoit chargé de cette commission.

VII. Tous les avis qu'on reçoit de divers endroits ne font mention que des captures faites en Mer par les Espagnols, lesquelles surpassent toujours de beaucoup celles qu'y font les Anglois : ils portent aussi qu'un grand nombre de Troupes Espagnoles avoient paru sur l'Isthme près de Gibraltar, & qu'elles étoient pourvûes de toutes les choses nécessaires pour un Siege : Que le Roi d'Espagne, pour encourager ses Sujets à croiser sur les Anglois, a fait publier une Proclamation par laquelle il déclare que la partie des prises qu'on avoit coutume d'approprier à l'usage de la Cou-

ronne, sera à l'avenir donnée à ceux qui les feront: Que ce même Monarque a fait aussi publier un ordre pour que tous les Anglois établis en Espagne, ou non domiciliés, sortissent du Royaume dans huit jours: Et que l'Amiral Vernon, a pris la route des Indes Occidentales, & qu'il a été obligé de relâcher à *Madere* le 7. Septembre à cause des gros tems qu'il a faits, & qui ont causé de grands dommages sur les côtes d'Angleterre, & sur-tout sur celles du Nord de ce Royaume, où l'on a vû quantité de Vaisseaux sans voiles, & poussés au gré des vents.

Mrs. de Keene & de Castres, ci-devant Ministres Plénipotentiaires du Roi en Espagne, arriverent le 8. Octobre à Londres. Ils s'étoient embarqués à Lisbonne à bord du Paquet-Bot.

VIII. *Hollande*. Le 11. Septembre les Etats d'Hollande disposerent des Emplois militaires vacans, & le 19. ils mirent fin à leur assemblée, sans avoir pris aucune résolution par rapport aux affaires générales, ayant rejeté ce qu'il convenoit de faire dans la conjoncture présente, sur l'Assemblée prochaine & la suivante. Dans cet intervalle & auparavant, le Marquis de St. Gilles a vû très-fréquemment les principaux Membres de l'Etat, les visites ayant toujours eu pour objet d'empêcher la République de prendre part aux démêlés de l'Espagne avec l'Angleterre: Il a déclaré à ce sujet à plusieurs Ministres, que le Roi son Maître répondroit au Mémoire présenté par Mr. Wander Meer, il y a quelques mois, d'abord après la tenuë du Conseil des Indes, & qu'au surplus tous les Vaisseaux Hollandois pris par les Garde-Côtes Espagnols, qu'on ne justifieroit point être de bonne prise, seroient relâchés sans faute. Le Marquis de Fenelon, Ambassadeur de France, & la plupart des autres

autres Ministres Etrangers, sont également dans des conférences continuelles, l'affaire de *Guilliers* & de *Bergues* ayant repris quelque vigueur, de même que le renouvellement du *Tarif & Traité de Commerce* entre la France & la République, qui, dit-on, aura lieu pour 25. ans.

Mr. de Fenelon se rendit le 1. Octobre en cérémonie chez les Ministres de la République pour leur notifier le Mariage de Madame premiere de France avec l'Infant Don Philippe, & il remit au Président de semaine à l'Assemblée des Etats Généraux une Lettre du Roi son Maître à ce sujet. Le Président ayant remis cette Lettre à l'Assemblée, on en fit la lecture, & L. H. P. nommerent d'abord une Députation qui se rendit avec les formalitez usitées à l'Hôtel de Mr. l'Ambassadeur pour le complimenter sur ce Mariage au nom de L. H. P, qui lui ont ensuite fait remettre une Réponse.

Le 7. les Etats reprirent leurs délibérations sur les matieres importantes pour lesquelles ils sont assemblés, & qui font l'attention de bien des Cours. Mr. Horace Walpole en attend le résultat pour retourner en Angleterre, d'où Mr. Trevor arrive à bord d'un Yacht qui passera Mr. Walpole à Londres. Ce Ministre qu'on ne croit plus devoir revenir à La Haye pour les affaires de la Couronne, a eu de fréquentes conférences avec les Membres de l'Etat depuis que les Etats se sont rassemblés.

On a la nouvelle, & on la regarde d'un œil assez tranquille jusqu'ici, que les hostilités ont commencées par voye de représailles entre l'Espagne & l'Angleterre, & que diverses prises ont été faites de part & d'autre. On a aussi reçu de Vienne l'avis, que le Comte de Kevenhuller, Ambassadeur

de Bohême à la Diète de l'Empire, a été nommé Ambassadeur de l'Empereur auprès des États Généraux, à la place du Comte d'Utlefeld qui est retourné à Vienne, il y a déjà quelques mois.

IX. *Pays-Bas. Bruxelles.* Les deux Congrès de Lille & d'Anvers n'avancent ni ne reculent, du moins en apparence, car on ne s'aperçoit encore de rien de ces longues assemblées : Les Commissaires qui y assistent de part & d'autre, sur-tout à celle d'Anvers, vont & viennent, & après s'être arrêtés quelque-tems à Bruxelles, ils retournent à Anvers. Voilà tout ce qui en est à publier, & ce tout ne dit rien.

Le 18. Septembre les Corps de Métiers de la Ville de Bruxelles consentirent à un Impôt d'un lierd sur un pot de Bierre pour payer les rentes sur l'Hôtel de Ville. On compte que quelque petit que soit cet Impôt, il ne laissera pas de produire annuellement une somme d'environ cent mille florins. Cette Taxe a été jugée utile: on n'a pas trouvé moins nécessaire de défendre la sortie des grains, & on l'a fait par un Placard qui fut publié au mois de Septembre.

Tous les Officiers au service du Roi d'Espagne, qui avoient eu la permission de leur Cour de venir dans ces Pays, ont ordre de se rendre incessamment à leurs Régimens, & conformément à cet ordre on les voit partir journellement.

Le Comte de Richecourt est arrivé de Vienne à Bruxelles, chargé d'une Commission de la part du Grand Duc de Toscane; il a déjà eu à ce sujet une audience de la Sérénissime Archiduchesse Gouvernante, & diverses conférences avec le Comte de Harrach, Grand Maître & premier Ministre de son Altesse Sérénissime.

ARTICLE VI.

*Qui comprend ce qui s'est passé de plus confiderable en POLOGNE, & Pays du NORD, depuis le mois dernier.*

I. **S**uede. Par des mesures qu'on prend dans le Nord, il paroît qu'on n'y sera pas plus exempt de la guerre qu'ailleurs. On juge sur tout qu'il y aura pour le printems prochain une rupture inévitable entre cette Couronne & celle de Russie. Le Senat assemblé extraordinairement à *Stockholm* vers le milieu de Septembre, a débattu divers articles d'importance qui donnent cette pensée, & examiné si la Russie n'a point contrevenu à aucun de ceux de la Paix de *Neustatt*. On a pris d'ailleurs des résolutions dans le Comité secret de la dernière Diète générale, qui, comme on le prétend, sont bien vigoureuses, on les a repris dans la présente Assemblée, & en conséquence du résultat de cette Assemblée, on a expédié des ordres pour un nouveau transport de Troupes en Finlande, lequel consiste en six mille hommes qui se mirent d'abord en marche vers *Romanfoë*, & en firent voile le 27. Septembre; avec ces Troupes on compte d'y assembler une Armée de vingt mille hommes, non compris les Garnisons.

Mr. de Bestuchef, Ministre de la Czarine, informa d'abord cette Souveraine de la résolution du Senat, & après avoir reçu de retour l'Express qu'il lui avoit dépêché, il demanda & obtint une audience du Roi, dans laquelle il a déclaré à S. M. que la Czarine ne pouvoit se dispenser de prendre ombrage du grand nombre de Troupes que la

Coug

Cour envoyoit dans la Finlande, & qu'elle croyoit pouvoir en demander la raison. Une telle déclaration ayant été faite ensuite par Mr. de Bestuchef aux Ministres du Roi, on lui envoya un Officier de la Chancellerie qui lui a dit, " que le Roi, informé que les Forteresses de la Finlande n'étoient pas dans un bon état, les Troupes que Sa Maj. y envoyoit, étoient destinées à en réparer les Fortifications, & les mettre en défense en cas d'attaque: Et que Sa Maj. ayant eu aussi avis que 16. mille Russiens avoient été détachés vers les frontieres de cette Province, outre les Garnisons que la Czarine y a renforcées, sans que la Suede en eut pris aucun ombrage, on avoit jugé à propos d'y faire aussi passer un renfort de quelques mille hommes. „ Quoiqu'il en soit, on travaille depuis long tems à des préparatifs qui donnent lieu de croire qu'on médite quelque dessein d'importance, dans lequel on veut que la France ait ses vûes, des Exprés de cette Cour à *Stockholm* arrivans de tems à autre avec des dépêches sur lesquelles le secret est gardé avec scrupule.

Depuis peu l'on a fait embarquer aussi une partie de l'Artillerie pour la Finlande; mille hommes du Regiment des Gardes se tiennent prêts à y être également transportés, & l'on y envoie tant de vivres, que le prix en est actuellement augmenté à *Stockholm*. L'on parle de la Convocation d'une prochaine Diette extraordinaire pour le mois de Janvier prochain: Elle paroît nécessaire pour mettre la main à l'exécution des affaires de conséquence qu'on a mises sur le tapis dans la précédente, & dans l'assemblée extraordinaire que le Sénat a tenuë en dernier lieu.

Il *Dannemarc*. On travaille à *Coppenhague* à l'équipe-

l'équipement de plusieurs Vaisseaux de guerre, pour mettre en mer en cas de besoin, une Escadre de 20. à 25. Vaisseaux de guerre. La conjoncture des affaires présentes semblent demander qu'on ne soit pas au dépourvû; & les Troupes auxiliaires que le Roi doit fournir au Roi de la Grande-Bretagne, ont reçu ordre de marcher au premier commandement.

La vente des marchandises arrivées de la *Chine* à bord des Vaisseaux de la Compagnie Orientale, est aussi avantageuse qu'aucune vente qui se soit encore faite. Elle commença le 16. Septembre, & est allée à souhair.

III. *Pologne.* Le résultat du *Senatus-Consilium* tenu à *Fraustatt* sur la fin du mois d'Août, & dont on a fait mention dans nos derniers mémoires, consiste dans les points suivans.

1. La République continuera à garder la neutralité, conformément à la loi positive de l'année 1736., & l'on enverra aux Puissances qui sont en guerre des Ambassadeurs pour les informer de cette résolution, & demander en même tems satisfaction & réparation des dommages soufferts, & des assurances à cet égard pour l'avenir. Ces Ambassadeurs partiront pour les divers Cours d'abord après qu'ils auront reçu leurs instructions à ce sujet. On donnera à ceux qui iront à *Petersbourg* & à *Constantinople* six mille écus du Trésor de la Couronne, & 2000. à celui qui se rendra auprès du Kan des Tartares.

2. Au cas que les Puissances Belligerantes tiennent un Congrès pour la Paix, le Roi y enverra un Ministre, afin d'assister aux Traités qu'elles concluront, conformément à l'Article III. du *Senatus-Consilium*, tenu à *Fraustatt* en 1737.

3. On convoquera une Diette extraordinaire des Etats du Royaume.

4. Le Grand Général de la Couronne sera chargé du soin de prendre les précautions nécessaires contre les maladies contagieuses, & le Grand Trésorier de la Couronne de celui d'interdire tout commerce avec les Pays infectés de ces maladies.

IV. Les Ministres Polonois pour les Cours de *Petersbourg* & de *Constantinople*, de même que celui qui doit aller vers le Kan des Tartares pour le sujet dont on vient de faire mention au résultat du *Senatus - Consilium*, sont déjà nommés: Mais il s'est formé une Confédération dans l'Armée de la Couronne, & Mr. Guetski en a été élu le Marechal. Quelques autres Confédérations ont été aussi sur le point de se former dans les Provinces, elles pourront cependant bien n'avoir pas lieu, à cause que les affaires ont changé de face à divers égards, & surtout par une résolution prise d'un consentement unanime le 15. Septembre dans une Diette extraordinaire des Etats de la Province de Podolie, dont voici à peu près la teneur.

„ Nous approuvons & adoptons la déclaration  
 „ faite par les Sénateurs, les Officiers & les Ha-  
 „ bitans de nôtre Vaivodie, tant par rapport à la  
 „ ferme résolution d'observer une exacte neutra-  
 „ lité à l'égard des Puissances Belligerantes, que  
 „ par rapport à celle de ne faire ni ne permettre  
 „ aucune Confédération avant la tenuë de la pro-  
 „ chaine Diette générale.

Trois Députés furent nommés dans cette Diette pour aller faire au Roi des remontrances sur les dommages causés dans ces quartiers par les Troupes étrangères, & on les chargea de déclarer à S. M. „ que la Vaivodie de Podolie avoit donné  
 „ des marques de son zele pour la personne de  
 S. M.

» S. M. en évitant dans la conjoncture présente  
» tout ce qui auroit pû augmenter le trouble, &  
» prévenant les Confédérations toujours préjudicia-  
» bles au bien public: Qu'au surplus la Province  
» expofoit fes griefs & les oppreffions à Dieu &  
» au Roi, réfoluë d'attendre dans la tranquillité  
» la Diette prochaine.,,

On a nommé encore quatre autres Députés pour aller eftimer avec des Commiffaires Rufsiens, les dommages caufés par l'Armée du Général Munnich en particulier.

V. On travaille depuis quelques femaines avec affez d'empreflement à réparer le Château de *Varfovie*, auffi bien que le Palais Royal qui eft dans le Fauxbourg de *Cracovic*. L'on travaille auffi à d'autres Bâtimens qui ont été commencés par ordre de la Cour après le dernier départ du Roi, ce qui feroit croire que S. M. a deffein de fe rendre bientôt en cette Ville, fi l'on connoiffoit en cela quelque neceffité. Mais l'on n'en remarque aucune, car l'efprit de tranquillité recommence à regner dans le Royaume: Il n'y a toujours que les brigands qu'on nomme *Haymadakis*, dont on ne peut fe délivrer abfolument, des Lettres des frontieres portans qu'un nombre de 300. a fait une courfe dans le diftrict de *Targovie* où ils ont pillé & massacré un Statofte; qu'une autre Troupe a également pillé les Bourgades de *Buziczoka* & *Worona*; & qu'une troifième Troupe de ces brigands confiftant en Infanterie & en Cavalerie, a paru dans les environs de *Humans*. Ces apparitions dans un tems que les ravages des Infidèles ont réduit les Habitans du Plat Pays à une extrême difette, faifans craindre qu'ils ne fe joignent à ces bandits, on a jugé à propos de faire quelques détachemens de l'Armée de la Couronne, pour leur donner

donner la chasse, & les détruire, s'il est possible.

Les autres avis de la frontière ne font mention que de la défaite des Turcs & des Tatars par l'Armée Russe près de *Choczim* & de la reddition de cette Place au Comte de Munnich - Velt-Matéchal des Armées de la Czarine. On a déjà dit quelque chose de ces heureux événemens le mois passé : Nous en ferons maintenant un détail plus ample & plus pertinent.

VI. *Russie*. Cette Cour informée que la Suede a résolu de transporter en Finlande un nouveau corps de six mille hommes, elle a aussi résolu d'y renforcer ses Troupes, & d'en avoir sur les frontières de cette Province un nombre capable de former un corps d'Armée considérable. Mais passant sur cette particularité, & sur diverses autres de moindre conséquence, nous conduirons nos Lecteurs à l'Armée toujours victorieuse de Sa Maj. Czarienne, & si sagement conduite par le grand Général qui la commande.

Le Corps de Troupes qui étoit resté de l'autre côté du *Dniester* sous les ordres du Général Rumanzoff, & le seul passage du *Dniester*, dont on a fait mention, pouvoit déjà être regardé alors comme un bon présage pour les victoires qui le suivirent ; car ce passage a été d'autant plus heureux, qu'il a été plus difficile, non-seulement à cause que l'eau de la Rivière étoit beaucoup plus haute, que lorsque le Général Munnich la passa, mais aussi par l'embaras des Bagages de toute l'Armée, de façon que si les Infidèles eussent profité de la séparation des deux Corps d'Armée, le Général Rumanzoff auroit couru grand risque. Les actions des 20. & 22. Août qu'il y a eues après ce passage, n'ont pas été à beaucoup près si considérables que le bruit s'en est répandu, & que nous l'avons dit ;

te ne furent que des chocs ou rencontres de Détachemens qui escarmoucherent, & il n'y eut de part & d'autre que peu de perte. On a eu cette nouvelle confirmée par tant d'avis, qu'il n'est pas permis d'en douter. Il n'y a eu de Bataille sanglante que celle du 28. qui a décidé de la Forteresse de *Choczim*, actuellement rangée au nombre des conquêtes de l'Empire Russe: & l'Armée qui l'a faite sous le commandement du Grand Munnich, avoit campé le 24. du même mois près de la Riviere *Rokina* sur laquelle on jeta d'abord les ponts à la faveur de l'Artillerie. L'ennemi s'approcha jusqu'à la portée du Mousquet; mais il se retira dès que les Russiens eurent pris poste de l'autre côté. On sut le même jour que *Wely-Bacha Seraskier* de *Bender* dont on pouvoit découvrir le camp, avoit une Armée d'environ cent mille hommes, consistant en 20. mille Janissaires, 20. mille Spahis, & 50. à 60. mille Tartares; que son Artillerie étoit nombreuse; qu'il avoit envie d'attendre les Russiens en deçà de *Choczim*, & de sortir même de son camp pour leur livrer Bataille, au cas qu'on n'allât point l'attaquer. Le Comte de Munnich, fit sur cet avis les dispositions pour s'avancer, & laissa sous les ordres d'un Major Général la grosse Artillerie & les gros bagages.

Le 25. l'Armée passa heureusement plusieurs défilés & marais, & la Riviere *Aremfscha*. On s'aperçut d'une hauteur que l'ennemi devoit son camp pour s'approcher de *Choczim*. Pendant la marche il y eut une petite action dans laquelle le Major Général *Stockman* fut fait prisonnier par les Tartares; & l'on perdit beaucoup de Bêtes de trait à cause des mauvais chemins. Le gros Bagage vint joindre le soir l'Armée. Le lendemain il y eut encore une petite escarmouche avec les Fourageurs.

L'Armée

Journal de  
l'Armée  
Moscovite

L'Armée passa le 27. les Rivieres d'*Iniskowské* & de *Saloczenzi*, & arriva vers les huit heures du soir sur une hauteur à la portée du Canon du Camp des Turcs, d'où l'on vit qu'ils s'étoient retranchés, & qu'ils avoient élevé des Batteries. Peu après les Infidèles sortirent de leur Camp, & environnerent l'Armée. Mais les Cosaques & les Hussars secondés de l'Artillerie, les repousserent bientôt. Toute la marche se fit en canonnant & en chargeant, & l'ennemi étant repoussé de tous côtés, l'on le posta à *Uroshitza*. Mr. Fermer, Quartier-Maître Général, qui étoit allé à l'entrée de la nuit avec 250. Dragons & deux pièces de campagne pour élargir le Camp, fut d'abord attaqué par quelques mille Turcs & Tartares, qui firent tous leurs efforts pour l'environner. On y envoya incontinent les Gardes à cheval, & d'autres Troupes qui chasserent l'ennemi après une action d'une demi heure.

Les Turcs qui environnoient le Camp Russe, ayant élevé deux nouvelles Batteries, l'assiégerent & y jetterent des Bombes pendant toute la nuit : Ils firent aussi diverses attaques, toujours sans succès, quoique la situation des Moscovites fut assez embarrassante ; leur retranchement de chariots & de chevaux de frise étoit environné de Turcs & de Tartares, ils manquoient de fourrages & de bois, & avoient à la gauche les montagnes de *Choczim* & un Bois par lequel un parti, bien moins une Armée & les Bagages, n'auroient pû passer. Les Tartares les assiégeoient par derrière, & à la droite les montagnes qui bordent le *Pruth* s'opposoient à leur marche, de sorte qu'ils auroient été contraints de faire un détour de 7. ou 8. marches pour arriver devant *Choczim* ; enfin, ils avoient en tête une Armée considérable, & qui se retranchoit nuit & jour.

jour. Dans ces circonstances le Seraskier commandant l'Armée des Infidèles & les Bachas se flatoient déjà, comme on l'a sçu, que l'Armée Russe étoit à leur merci. Mais le Velt-Marechal de Munnich, après une délibération mûre avec les Généraux qui commandent sous lui, ayant pris la résolution d'attaquer l'ennemi dans son Camp retranché, il fit marcher contre la droite des Infidèles les Gardes de la Czarine, deux Régimens de Dragons, trois d'Infanterie, & 400. hommes du Piquet avec 30. pièces de campagne & 4. mortiers. Pendant que ce Corps s'avança jusqu'à la portée du canon des ennemis, l'Armée se rangea en ordre de Bataille, comme si elle alloit attaquer leur retranchement.

Les Turcs & les Tartares donnans dans le piège, ils jetterent leurs principales forces à l'aîle droite, & attaquèrent l'aîle gauche, mais sans succès. A midi on rappella le Détachement qu'on avoit envoyé contre la droite des ennemis, & toute l'Armée replia subitement vers leur gauche, & avança, franchissant des difficultés très-grandes, telles qu'étoient celles de passer la petite Riviere *Subinski*, gagner une montagne occupée par les Arnoutes & Spahis, descendre ensuite dans une vallée pour arriver au pied de la montagne sur laquelle la gauche des ennemis s'étendoit, marcher avec le Magasin & les Bagages, & les couvrir contre les Tartares. Tous ces obstacles surmontés, l'on construisit & l'on acheva 27. ponts sur la *Subinski*, & à deux heures Mr. de Biron, Lieutenant-Général, qui commandoit l'aîle droite, avoit déjà traversé les deux vallées qu'il faisoit passer, & s'étoit rangé en ordre de Bataille, à la distance de deux verstes de l'Armée ennemie, au pied de la montagne qu'elle occupoit. Le Lieutenant-Général Gustave  
de

de Biron le suivit à la tête des Gardes, puis le corps de Bataille commandé par le Général Rumanzoff, & enfin l'aile gauche sous les ordres de Lieutenant - Général de Löwenthal. Les Bagages suivoient & retardoient beaucoup la marche de l'Armée, qui vers les trois heures commença à monter la montagne en ordre de Bataille. Le flanc de l'aile droite eut d'abord une rude attaque à effuyer de la Cavalerie ennemie, & s'en tira heureusement par la bravoure de celle de l'Armée, & les bonnes dispositions d'un Lieutenant - Colonel qui y commandoit deux Brigades d'Artillerie.

*Victoire sur  
les Infidèles.*

A quatre heures l'ennemi accourut de la droite pour renforcer la gauche avec des sacs à terre & du Canon, & dressa sur la hauteur une Batterie dont il tira sur les Russiens; mais cela n'empêcha point ces derniers de continuer à monter Tambour battant & Enseignes déployées, favorisés dans leur marche par la supériorité du feu de leur Artillerie. Les Janissaires qui jusques-là n'avoient point remué, fondirent sur le centre de l'Armée Moscovite le Sabre à la main; mais les Chevaux de Frise arrêterent bientôt leur impétuosité, & plus encore le feu de l'Infanterie des Gardes; de manière qu'il n'y eut à peine que 3000. Janissaires qui vinrent à l'attaque, parce que ceux des premiers rangs ayans été renversés & tués à la première décharge, & plus de mille autres blessés, ceux qui ne furent pas de ce nombre, prirent la fuite, & entraînent avec eux les autres Janissaires qui s'avançoient aussi pour attaquer. La fuite des Janissaires fut suivie de la déroute de toute l'Armée des ennemis qui replient leurs tentes avec précipitation, & mirent le feu à leur camp, se sauvans, à ce qu'il paroissoit, vers *Choczim*. Pendant la fuite des Janissaires, la Cavalerie Turque & les

Taità.

Tartares continuoient à charger les Troupes qui couvroient les Bagages & les Magazins, ce qui obligea l'Armée de faire halte souvent, l'empêcha de s'emparer de tout le camp des ennemis, & fit qu'elle n'arriva sur la cime de la montagne qu'à sept heures du soir. On y trouva encore tant sur les Batteries, qu'le lendemain sur la route de *Choczim*, six Mortiers de bronze, 42. Canons de bronze, quelques Drapeaux, près de mille Tentes, une grande quantité de Bombes, & de Boulets de Canon, des Gabions, des Sacs à terre, & beaucoup de Chariots chargés de provisions & de fourrages. Jamais on ne vit remporter une victoire si complète avec si peu de perte. Elle n'a coûté à l'Armée Russe que trois Hussars, quatre Fusiliers, & six Cosaques qui furent tués, & 53. hommes de blessés, parmi lesquels il y a un Lieutenant Colonel, un Major, un Lieutenant, deux Soldats des Gardes, & un Ajudant.

Le 29. le Général Munnich, après avoir admiré les travaux finis des Turcs pour se retrancher dans ce Camp, & voulant profiter de sa victoire, détacha 30. mille hommes vers *Choczim*. L'Armée suivit à midi. On fit 7. verstes par le Bois de *Choczim*, & le soir on alla camper à un Village nommé *Daischowze*, où les Chevaux eurent de l'herbe en abondance. On trouva à chaque pas dans cette route des Canons, des Bombes, des Chariots, des Bagages, ce qui justifie combien a été grande la terreur des Infidèles, qui au lieu d'aller à *Choczim*, ont pris la fuite vers *Bender*. Pendant la nuit un parti ennemi détaché de la Garnison de *Choczim*, vint reconnoître la situation des Russiens, & le retira au premier feu qu'on fit sur lui.

Le 30. au matin, l'Armée Russe décampa, & arriva vers les dix heures jusques près des

Fauxbourgs de *Choczim*, sans avoir rencontré d'ennemis. Quelques Valaques que les Cosaques Russiens avoient amenés, rapportèrent que le Kalschach Bacha étoit revenu après la Bataille à *Choczim*, avec quelques Officiers & Janissaires, mais que la Garnison forte de 7000. mille hommes effectifs qui avoit assisté à la Bataille, avoit pour la plupart suivi l'Armée à *Bender*.

*Prise de  
Choczim.*

Immédiatement après l'arrivée des Russiens devant *Choczim*, ils sommerent la Place de se rendre. Le Bacha envoya au Comte de Munnich le Major de la Place pour apprendre les intentions de son Excellence, & lui demander quelques heures pour délibérer avec l'Aga & les autres Officiers sur la Capitulation. Ils demanderent ensuite la sortie libre & d'être conduits, jusqu'au *Danube*, ce qui fut rejeté, & l'on fit d'abord avancer sur l'Esplanade de la Forteresse six Compagnies de Grenadiers & trois Bataillons, & peu après les Gardes; on pressa en même-temps si vivement le Kalschach Bacha, qu'à deux heures après midi il se rendit à discrétion avec sa Garnison, demandant la vie sauve, tant pour lui que pour ses gens, femmes & enfans, & d'être conduits avec leurs propres effets au lieu de leur destination, ce qui lui fut accordé.

A trois heures après-midi l'Aga, le Commandant & le Musli apporterent les clefs, & les Gardes prirent aussitôt possession des Portes. Le Kalschach Bacha vint ensuite avec une nombreuse suite se soumettre à Mr. le Vêc-Marechal, auquel il remit son Sabre, attribuant ce malheur de la Porte Ottomane à la volonté du Tout-Puissant, & à la mauvaise conduite du Seraskier Wely-Bacha. Mr. de Stockman, Major-Général, qu'on a dit ci-dessus avoir été pris, fut trouvé dans la Place avec seize autres prisonniers, & par là délivré.

Le Général Munnich fit le même jour le tour de la Forteresse, dont tous les ouvrages sont murés. Il y a six Bastions principaux en fort bon état à la façon des Turcs. Toute la Garnison de *Choczim* a été déarmée, & les spacieux Faux-bourgs de cette Place ont été abandonnés au pillage.

Le 31. on mit Garnison dans *Choczim*. On en trouva les Magazins & Arsenaux abondamment pourvus, 137. pièces de Canon, & 27. Mortiers, une quantité proportionnée de Bombes, de Boulets, de Grenades, de Poudres & autres munitions de guerre & de bouche.

Le nombre des prisonniers de l'un & de l'autre sexe qu'on y a faits, est de 2050. , parmi lesquels il y a 32. Officiers de rang. Les Trophées consistent en trois Quevès, le Sabre du Kalschachi Bacha, 30. Bâtons de commandement, & 27. Drapeaux qu'on rangea ce jour-là devant l'Eglise pendant le *Te Deum* qu'on y chanta en actions de grâces.

Les femmes & les effets des prisonniers ont eu la liberté de se retirer en Turquie.

Après la remarquable conquête de *Choczim*, & que Mr. de Munnich eut pourvu à la sûreté, il continua d'avancer dans la Moldavie avec l'Armée. L'avant-Garde & l'aile droite passerent le 7. Septembre le *Pruth*. Le corps de Bataille, & le reste en fit autant le lendemain, sans la moindre opposition, n'y ayant point d'ennemis qui aient paru, une partie s'étant retirée vers *Bender*, une autre le long du *Pruth* vers les Magazins qu'ils ont à quelques lieues de *Fassy*, & la plupart de leurs meilleures Troupes s'étant débandée & sauvée vers le *Danube*, sans s'arrêter en aucun endroit.

Pour conserver la communication avec *Choczim*,

le Général Munnich a fait élever de diftance en diftance, depuis cette Forterelle jufqu'au *Pruth* nombre de Redoutes, & de bons ouvrages pour couvrir les Ponts où l'Armée a paffé cette Riviere.

L'intention de Mr. de Munnich étoit alors de s'aller prefenter devant *Jaffy*, Capitale de la *Moldavie*, pour en chaffer le *Holpodar*, mais ce *Holpodar* eft, dit-on, venu au devant de lui, & lui a témoigné qu'il fe croiroit heureux fi les affaires prenoient un tour affez favorable pour qu'il fe vit un jour & demeurât fous la protection de la Ruffie. Vraifemblable que cet événement aura arrêté Mr. de Munnich, & qu'il avoit auffi reçu un ordre de la Cour qu'on croit lui avoir été envoyé depuis peu, enfuite de quelques négociations qu'on a renouées pour terminer cette guerre par un Traité avec la Porte Ottomane, auquel celui qui a été conclu au Camp du Grand Vizir, en *Servie*, aura frayé le chemin : Car, felon quelques avis, ce Général avoit repaffé le *Pruth* avec fon Armée avant le 20. Septembre, & il étoit attendu le 21. fous *Caminiék*, où les Troupes Ruffiennes qui cantonnoient dans les environs, ont dû fe rendre : Comme il fe faisoit construire alors deux grands Ponts fur le *Dniester* vis-à-vis de *Zuanieck*, il paroît qu'il aura repaffé auffi ce Fleuve pour reprendre la route de la Ruffie.

La nouvele des grands Exploits qu'on a mis en détail, a été apportée à *Petersbourg* par le Général Major *Apraxin*, que la Czarine a revêtu à cette occafion du Cordon rouge, en le déclarant premier Major du Régiment des Gardes nommées *Semenovs*. Le *Te Deum* a été chanté dans toutes les Eglifes pour ce fujet.

La Cour a reçu auffi des Lettres du Comte de *Lafci*, Velt-Marechal, qui, après plusieurs marches qu'il détaille, eft venu camper le 4. Septembre

*des Princes Sc.* Novemb. 1739. 383

près du *Dnieper* 17. verstes en deçà de la Forteresse de *St. André* dans les deserts de la *Crimée*. Il donne avis, entr'autres, qu'un parti que le Général *Stoffeln* avoit envoyé vers l'embouchure du *Dnieper* avec deux Chaloupes & quelques Barques de Cosaques, y ayant rencontré quatre Bâtimens Turcs, en avoit pris un, mis deux autres en fuite, & que le quatrième s'étoit fait sauter en l'air avec tout son Equipage.

On a avec cet avis ce'ui que l'Atreman *Wojskowi*, un des Chefs des Cosaques du *Don*, étant informé qu'un Corps de 4000. Tartares étoit sorti de la *Crimée*, avoit détaché 1900. Cosaques qui l'attaquerent le 30. Août à 30. verstes du *Don*, & l'avoient défait après un vif combat, dans lequel les ennemis ont eu 200. hommes tués & beaucoup de prisonniers, parmi lesquels est le Porte-Etendart du Seraskier du *Cuban* qui a été pris avec son Etendart à la main. Le faim-ux *Donduc-Ombo* a pareillement informé la Cour, que le 25. Août il avoit battu un gros Détachement de Tartares du *Cuban*, commandé par le Sultan *Chargan-Grey*, qui fut tué sur la place.

On a après encore des Frontieres de *Perse*, que le Grand Mogol a été défait dans une Bataille décisive par *Thamas-Kouly Kan*, qu'il s'est retiré avec les débris de son Armée dans une Forteresse, que se voyant vivement poursuivi & sans ressource il étoit sorti de cette Forteresse, & s'étoit remis à la discrétion de son Vainqueur, en mettant à ses pieds son Sceptre & son Diadème; & que *Thamas-Kouly Kan* touché d'une telle soumission, avoit non-seulement accordé la Paix au Grand Mogol, mais lui avoit aussi rendu tous ses Etats à la réserve d'une ou deux Provinces que le Conquerant s'est réservées. Il y auroit dans cet événement autant de foi-

blesse d'une part que de generosité de l'autre. Mais cette nouvelle, quoique réitérée par des Lettres, est revêue de quelques circonstances qui en font encore douter, si non du tout, du moins d'une partie.

## A R T I C L E V I I.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ALLEMAGNE, & en HONGRIE, depuis le mois dernier.*

I. **N**ON-obstant les préliminaires d'une Trêve avec la Porte Ottomane, dont Mr. le Comte de Neipperg, Général d'Artillerie des Armées de l'Empereur, est convenu le 1. Septembre avec le Grand Vizir, sous la Médiation de la France, on a fait encore partir pour l'Armée toutes les recrues qui étoient arrivées à Vienne de differens endroits de l'Empire, depuis celles dont on a fait mention le mois passé; & l'on y a envoyé aussi des ordres à ce Général & au Comte de Wallis, comme étant le résultat de divers Conseils tenus en présence de l'Empereur, sur la nouvelle conjoncture des affaires. On parle si diversement de ces ordres qu'on s'abstiendra d'en rien avancer pour n'en rien retracter dans la suite; la Trêve signée doit les avoir occasionnés, & en même-tems donné lieu à une Lettre circulaire fort ample inserée dans les nouvelles publiques de tous Pays, & comme écrite aux Ministres de l'Empereur chez les Puissances Etrangères. La conduite des Comtes de Wallis & de Neipperg, tant par rapport à l'affaire de *Crotzka*, qu'à l'ouvrage de la Paix, y est censurée d'une manière fort vive, & qui tend à persuader que

l'un

l'un & l'autre de ces Généraux, & sur-tout le dernier, ont surpassé les bornes des pleinpouvoirs dont ils étoient munis, nous ne repeterons pas dans ce Journal cette pièce, & ce que l'on débite des ordres que la Cour leur a fait expédier, ensuite de l'avis que dix-sept jours après les préliminaires signés, Monsieur le Comte de Neipperg ( qui avoit néanmoins été chargé de travailler ultérieurement à la conclusion d'une Treve ) l'avoit signée au Camp Ottoman avec le Grand Vizir, à l'aide du Marquis de Villeneuve, Ambassadeur de France, en qualité de Ministre Médiateur. Ce Traité définitif ne paroît pas jusqu'à présent; mais on croit qu'il ne contient rien de plus, pour ce qui regarde les points essentiels, que ce qui a été stipulé dans les préliminaires dont voici une copie.

**L** A Paix qui avoit été ci-devant conclue entre le St. Empire Romain & l'Empire Ottoman ayant été rompue par des accidens & des causes imprévûes, le très-Magnifique & très-Auguste Empereur des Romains Charles VI., pour éviter une plus grande effusion de sang, & dans la vûe de procurer le repos à ses Sujets, a voulu faire succeder l'amitié à l'inimitié: La Médiation de la France ayant à cet effet été requise & acceptée, le Marquis de Villeneuve, Ambassadeur Extraordinaire de S. M. T. C. à la Porte Ottomane, auroit non seulement rempli cette Médiation, mais même azi d'abord comme Plénipotentiaire de S. M. Imp. en vertu des Pleins-Pouvoirs qui lui avoient été adressés à ce sujet; mais l'Armée Ottomane s'étant dans la suite trouvée devant Belgrade, Sa Maj. Imp. & Cath., dans la vûe de parvenir plutôt au rétablissement de la Paix & de la Tranquillité de ses Provinces, Nous auroit donné

ses

les Pleins Pouvoirs pour travailler à cette Négociation & la conclure. En conséquence de quoi Nous nous sommes rendu au Camp Ottoman & dans la Tente de Mr. l'Ambassadeur de France, chargé de la dite Médiation & après diverses Conférences tenues, conjointement avec le susdit Ambassadeur & du consentement du très Magnifique Mehemod-Bacha, Grand Vizir, avec les très heureux Aly-Bacha de Boinie, Aly-Bacha de Romélie, & sous les yeux de H.ffa-Aga, Aga des Fanissaires &c., il auroit été convenu des Articles Preliminaires sous la Garantie de S. M. T. C. & par la Médiation du susdit Ambassadeur.

ARTICLE 1. La Forteresse de Belgrade, que les Armes Imp. ont occupée en 1717. sera rendue à l'Empire Ottoman avec son ancienne Encinte, les Réparations qui ont été faites, & les Ouvrages qui y sont inseparablement attachés. On laissera à l'Empire Ottoman les Magazins à Poudre, Arsenaux, Casernes & tous les Edifices publics & particuliers qui existent dans la Ville. Le reste des nouvelles Fortifications, Murailles & Fortins, tant du Château que de la Ville jusqu'aux Chemins-Couverts & Glacis inclusivement, ainsi que celles qui se trouvent vis-à-vis, tant au-de-à du Danube que de la Save, seront démolies, avec cette condition qu'on ne causera aucun dommage à ce qui a été cédé.

2. La Forteresse de Sabacz sera pareillement rendue à l'Empire Ottoman dans l'état où elle se trouvoit anciennement & sous les Conditions stipulées à l'égard de la Forteresse de Belgrade. Toute l'Artillerie qui se trouve dans Belgrade & Sabacz, ainsi que les Munitions de Guerre, Vivres & autres choses pareilles & transportables, y compris les Vaisseaux de Guerre & autres Bâtimens qui sont  
sur

sur les deux Fleuves, appartenans à S. M. Impériale, resteront en son pouvoir, & en échange il restera à la Porte Ottomane desdites Places de *Belgrade* & de *Sabacz* tout ce qui a été stipulé ci dessus.

3. S. M. Imp. cede à la Porte la Province de *Servie* où se trouve *Belgrade*: Le *Danube* & la *Save* feront les Limites des Provinces appartenons aux deux Empires, & pour ce qui est de la *Bosnie* les Limites en seront les mêmes qu'elles étoient par le Traité de *Carlovitz*.

4. S. M. Imp. cede à la Porte toute la *Valachie Autrichienne*, y compris la Partie montueuse: Elle lui laissera en même-tems le Fort *Perischan* qu'Elle y a construit, & qui sera démoli, sans pouvoir être rétabli par la Porte.

5. L'Isle & la Forteresse d'*Orsova* & le Fort *Sto. Elizabeth* resteront à l'Empire Ottoman dans leur entier: Le Bannat de *Temeswar* restera de même dans son entier à S. M. Imp. jusqu'aux Confins de la *Valachie Autrichienne*, à l'exception de la petite Plaine ou Langue de Terre qui est vis-à-vis de l'Isle d'*Orsova*, & qui se trouve renfermée par le Ruisseau de *Zerna* qui vient de *Meadia*, par le *Danube*, par un Ruisseau qui sert de Confins à la *Valachie Autrichienne*, & enfin par les premières hauteurs des Montagnes dudit Bannat &c. laquelle Plaine restera à l'Empire Ottoman; étant néanmoins convenu que si les Turcs peuvent parvenir à détourner toute la Riviere de *Zerna*, de façon qu'elle passe derrière le *Vieux Orsova*, en ce cas ledit lieu de *Vieux Orsova*, sans y comprendre son Territoire, devenant contigu à ladite Langue de Terre, appartiendra à la Porte, sans cependant qu'elle puisse jamais faire fortifier cet endroit, étant accordé, à l'effet de ce que dessus, à la Porte le terme d'une année pour détourner la-  
dire

dite Riviere de *Zerna* ; passé lequel tems Elle perdra tout droit sur ledit Lieu de *Vieux Orsova* , qui restera à l'Empereur. Les Fortifications de *Meadia* qui restent à S. M. Imp. , seront détruites incessamment par la *Porte* , sans pouvoir être rétablies par S. M. Imp. , qui ne pourra pas non plus rétablir celles qu'on est convenu de démolir sur la *Save* & le *Danube*.

Cinq jours après la signature des présumés Préliminaires , celui de la signature non compris , on mettra la main à la démolition , qui sera continuée sans relâche sous les yeux des Commissaires que la *Porte* nommera. On prendra toutes les précautions possibles pour qu'elle soit faite selon qu'il a été convenu , & elle sera finie dans le terme qui sera fixé , après avoir conféré avec les Ingénieurs. Pour sûreté de l'exécution de cette démolition il sera donné de la part de Sa Maj. Imp. & Catholique des Orages d'une qualité convenable , qui passeront dans le Camp Ottoman cinq jours après la signature des Préliminaires. Les Commissaires Turcs entreront en même tems dans la Ville , & les Orages resteront auprès du Grand Vizir jusqu'à ce que la démolition soit finie. Après qu'on aura démolí les Fortifications près de la Porte de *Wirtemberg* , elle sera assignée à un Vizir , qui logera avec 500. hommes dans la Maison du Prince Alexandre , ou dans les Cazernes , d'où on tirera une barriere qui séparera ce quartier du reste de la Ville , dont la communication sera interdite aux Troupes , l'entrée n'en étant permise qu'au Commandant & aux Officiers du Corps de Troupes de 500. Janissaires , qui n'entreront dans la Ville qu'après qu'on en aura démolí les Fortifications , & qu'elle aura été évacuée : Ce qui sera pareillement observé à l'égard du Château , dont les Troupes Ottomanes ne pour-

ront

ront prendre possession qu'après la démolition entière de ce qui doit être détruit, & l'évacuation de ce qui doit être emporté.

Les hostilités & contributions cesseront du jour de la signature des Préliminaires, & les Blevés qui pourront être faits depuis ladite signature seront réciproquement restitués : Il est en outre convenu que du jour de la signature dedit Préliminaires, il sera donné des ordres pour faire retirer incessamment les Troupes Ottomannes qui sont dans le Bannat de *Temeswar*, à l'exception de celles qui seront occupées à raser *Meadia*.

Il sera accordé un plein pardon aux Sujets des deux Empires qui dans le cours de cette guerre peuvent avoir pris parti contre leur Souverain, & notamment aux Habitans de *Meadia*.

Dix jours après la signature des Préliminaires il sera tenu des conférences pour parvenir à un Traité définitif.

Lorsque ces Préliminaires, qui doivent servir de baze au Traité définitif, seront acceptés & signés, il sera pareillement tenu tout de suite des conférences pour travailler à la Paix entre la Porte Ottomanne & Sa Maj. de Toutes les Russies, par l'entremise de Son Excellence Mr. l'Ambassadeur de France, Médiateur Plénipotentiaire de cette Puissance.

Nous Guillaume Reinhard, Comte de Neipperg, Chambellan actuel de S. M. Imp. & Royale Cath. Général d'Infanterie, Gouverneur Provisionnel du Duché de *Luxembourg*, du Comté de *Chiny* & du Bannat de *Temeswar*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & Plénipotentiaire de S. M. I. & C., déclarons en vertu des Pleins-pouvoirs, dont Elle nous a revêtus, que nous acceptons au nom de Sa susdite M. I. & C. les Préliminaires ci-dessus, & nous promettons d'en procurer la Ratification

cation en bonne & dûë forme. En foi de quoi nous avons signé le present Ecrit de nôtre propre main, & y avons fait apposer le Sceau de nos Armes. Signé dans le Camp Ottoman devant *Belgrade* le 1. Septembre 1739.

Nous Louïs Sauveur Marquis de *Vileneuve*, Conseiller d'Etat & Ambassadeur Extraordinaire de l'Empereur de *France*, déclarons, que les Articles Préliminaires ci dessus ont été négociés & conclus de cette manière-là entre l'Empereur des Romains & la Sublime Porte, sous la Garantie de l'Empereur de *France*, & par nôtre Médiation en vertu de nos Pleins-pouvoirs. En témoignage de quoi &c. Dans le Camp Ottoman devant *Belgrade* le 1. Septembre 1739.

Ces Préliminaires apportés à *Belgrade* par Mr. le Comte de *Neipperg* le jour même de leur signature, & au moment qu'on s'y attendoit le moins, firent cesser subitement le feu des Turcs contre cette Place; & dès le lendemain on commença d'en retirer les munitions qui y étoient encore en grande quantité, & l'Artillerie, pour les conduire à *Peterwaradin*; on commença aussi à faire toutes les dispositions pour miner les Fortifications & les raser, ce qui s'exécute actuellement. Le commerce & la communication avec les Turcs se rouvrit, & peu de tems après un gros Détachement de Janissaires vint y prendre poste, conduits par un *Bacha*. Ils observent dans leurs postes une bonne discipline, ne troublans en aucune manière les Impériaux dans leur démolition. Sans nous attacher à ce qui a été répandu dans le public touchant cette Paix, non plus qu'à ce que les nouvelles publiques en ont publié, d'autant qu'elles ont beaucoup varié sur certains points, nous rappor-

terons

trois seulement l'Extrait d'une Lettre écrite de Belgrade le 30. Septembre par un Officier de mérite, parce qu'elle ne contient, à ce qu'il nous paroît, que ce qu'il y a de plus certain sur les affaires présentes de ce Pays-là.

M O N S I E U R ,

EN exécution du Traité fait avec les Turcs, Nous sommes occupés à démolir les Fortifications de cette Place, les Mineurs y travaillent sans relâche. Deux Ravelins sont déjà sautés, l'un devant la Porte de Wittemberg, l'autre devant celle de l'Empereur. Je n'ai garde de blâmer, comme ont fait les nouvelles publiques, la conduite de Mr. le Comte de Neipperg, dans ce Traité, je ne ferai pas non plus son apologie, cela n'étant pas de mon ressort. Le tems qui découvre tout, fera aussi connoître toutes choses à cet égard. On en voit seulement les Préliminaires que nôtre Auguste Monarque a ratifiés. En attendant plus de jour sur tout ce qui se passe, j'ai dû vous marquer en peu de mots que l'enceinte de Belgrade consiste dans le corps de la Place & les Ravelins murés, mais ces derniers imparfaits, les fossés pas achevés, & aucune contrescarpe murée, pas de chemin couvert, ni de glacis, quoique les divers Plans dessinés & qui paroissent, montrent ces ouvrages comme achevés. Les Turcs avoient 160. pièces de Canon en Batterie, toutes bien placées, decouvriant, la plupart, les murs jusqu'au pied, & 30. autres pièces en reserve; & si l'on avoit differé la suspension d'armes de 9. à 10. jours, ils auroient eu quatre breches, le mur étant dans cet endroit fort endommagé. Il y a déjà sept à huit jours que l'Armée Tur-

que

„ que s'est retirée. Aiy Bacha est resté ici avec  
 „ 5000. Janissaires, & un département de la Ville  
 „ séparé avec des Paisslades leur est assigné, ils  
 „ le comportent fort bien, ne commettans aucun  
 „ desordre.

„ Sa Majesté abandonne à la vérité par cette  
 „ paix une grande étendue de Pays; (çavoir, toute  
 „ la Serbie jusqu'au Timock, & toute la rive droi-  
 „ te descendant la Save, mais un Pays sauvage,  
 „ desert & montagneux: ille conserve au con-  
 „ traire le Bannat, qui est abondant, bien admi-  
 „ nistré, & capable de fournir le nécessaire en  
 „ vivres & en fourages, pendant plusieurs Campa-  
 „ gnes, à une Armée de 50. mille hommes, tient  
 „ les Turcs éloignés de la Hongrie & de la Save,  
 „ autre très-bonne limite. „

Dans le Traité définitif qui doit avoir été signé le 18. Septembre, on assure que la Russie est comprise tant pour les conquêtes, qu'autrement, & qu'elle conserve *Asoph* en son entier. En attendant que ce Traité paroitte, nous donnerons la Ratification de l'Empereur aux Préliminaires que nous venons de rapporter. La voici.

Ratifica-  
 tion des  
 Prélimi-  
 naires.

**N**ous CHARLES par la grace de Dieu. &c.  
 ( les Titres étoient les mêmes qui furent  
 employez dans la Ratification du Traité de Passa-  
 rowitz ) reconnoissons & témoignons par les présentes  
 à tous & un chacun, à qui il appartiendra, pour  
 Nous, Nos Héritiers & Successeurs: Comme quoi  
 par la direction Divine, entre Nôtre Ministre Plé-  
 nipotentiaire, par Nous revêtu à cette fin de Pleins  
 pouvoirs, d'une part; & les Ministres revêtus à  
 même fin de Pleins pouvoirs par le très-Illustre &  
 très-Puissant Prince & Seigneur Sultan Mahomet V.  
 des Ottomans, Empereur en Asie & en Grèce,  
 d'une

*des Princes &c. Novemb. 1739. 393*

*d'une autre part, sous la Médiation du très Illustre & très - Puissant Prince & Seigneur Louis XV. Roi Très - Chrétien de France, après les Conférences tenuës dans le Camp près d'Albe-Grecque, autrement dite Belgrade, ont été conclus certains Articles Préliminaires, pour le parfait rétablissement de la Paix & de l'amitié entre Nous & le susdit très - Illustre & très - Puissant Prince & Seigneur Sultan Mahomet, lesquels Articles doivent servir de baze au Traité de Paix définitif, & sont de la teneur suivante.*

*Ici sont insérés les Préliminaires.*

*Comme Nous voulons accomplir tout ce à quoi Nous obligent les précédens Articles avec la même droiture que Nous avons procédé à les négocier ; A ces causes, de Nôtre pleine puissance, & après mûre délibération, Nous avons approuvé, ratifié & confirmé les susdites Conditions & Articles de mot à mot, dans la meilleure forme & manière, comme Nous les approuvons, ratifions & confirmons par les présentes, & Nous promettons sur Nôtre Foy & parole Impériale & Royale, pour Nous, Nos Héritiers & Successeurs, que Nous tiendrons, observerons & accomplirons inviolablement tous & chacun des Articles ci - dessus, aussi long - tems que de l'autre part il ne se fera aucune pratique ni mouvement, qui soit contraire à la Paix ; Nous voulons aussi & avons résolu que les susdits Nos Héritiers & Successeurs observent & accomplissent tout ce que dessus, & y soient aussi fortement obligés que Nous les y obligeons, & que Nous Nous y obligeons Nous - mêmes. Le tout de bonne foi & avec droiture ; en foi de quoi signé de Nôtre propre main avec l'aposition de Nôtre Sceau Impérial y appendu. Donné dans Nôtre Ville de Vienne le . . . Septembre 1739. &c.*

*Nous*

Nous finissons nôtre Journal par cette Ratification des Préliminaires de la Trêve conclûë avec la Porte Ottomane, laissant encore l'Armée de l'Empereur en Campagne, quoique celle des Turcs soit séparée, & soit allée prendre des quartiers d'hiver. On doit cependant avoir réglé actuellement ceux des Impériaux, puisqu'on en voit déjà le plan, dont nous ferons usage le mois prochain, aussi bien que de tout ce qui pourra mériter l'attention du public judicieux & impartial, par rapport à l'événement qui s'est présenté, la place, & les circonstances peu claires des affaires ne nous permettant pas d'en dire davantage quant à présent. On renvoye aussi au prochain Journal l'Article des Naissances, Mariages & Morts, qui également ne peut être inséré dans celui-ci.

F I N.

---

## T A B L E

### D E S A R T I C L E S

Du mois de Novembre 1739.

ARTICLE I. <i>Litterature.</i>	page 317
ARTICLE II. <i>Italie.</i>	337
ARTICLE III. <i>Espagne &amp; Portugal.</i>	344
ARTICLE IV. <i>France.</i>	355
ARTICLE V. <i>Angleterre, Hollande &amp; Pays-Bas.</i>	360
ARTICLE VI. <i>Pologne &amp; Nord.</i>	369
ARTICLE VII. <i>Allemagne &amp; Hongrie.</i>	384